Le lien des chercheurs Cévenols

font vive

Avril - Juin 2019
N° 197 - 7 €

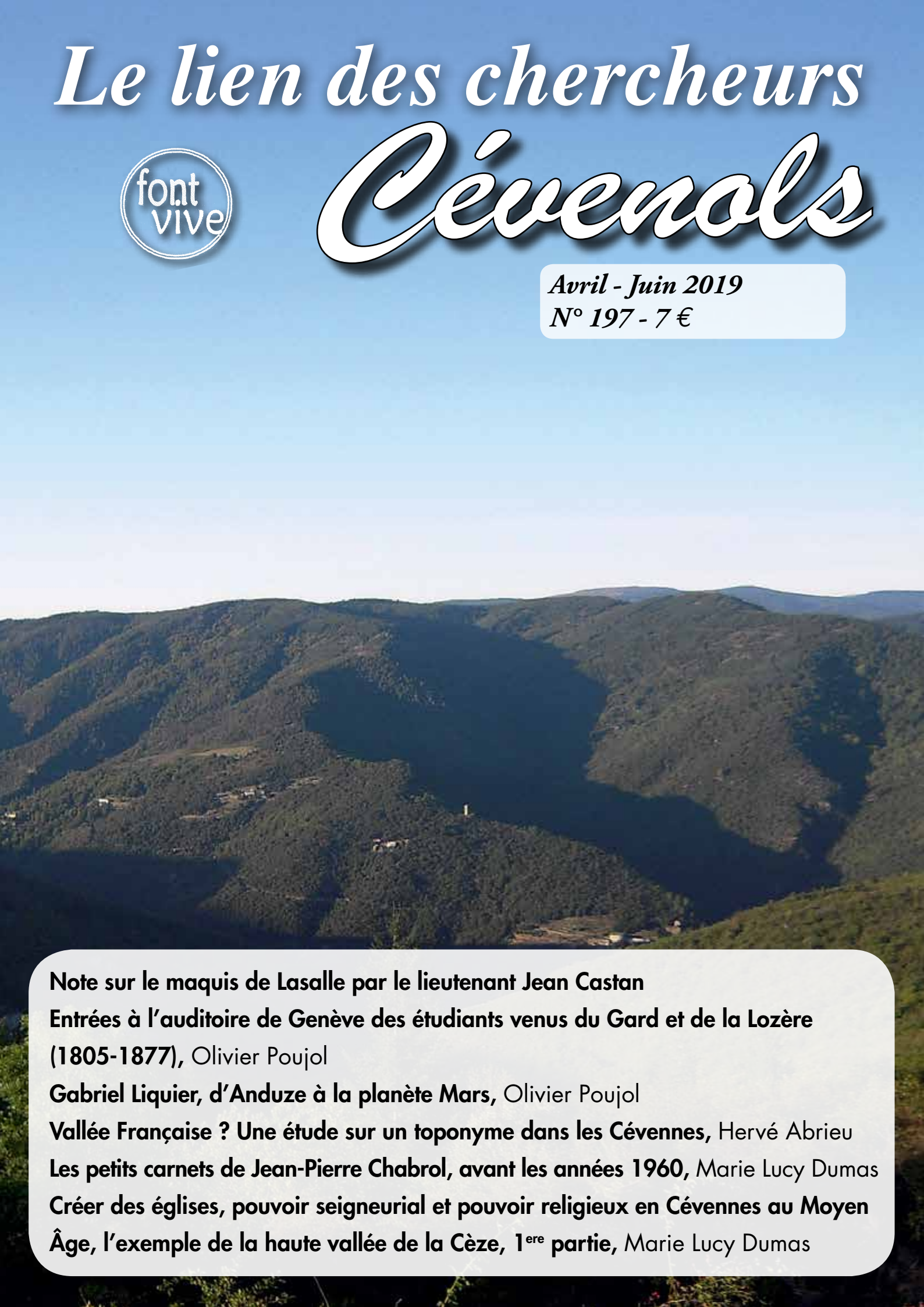

Note sur le maquis de Lasalle par le lieutenant Jean Castan
Entrées à l'auditoire de Genève des étudiants venus du Gard et de la Lozère (1805-1877), Olivier Poujol
Gabriel Liquier, d'Anduze à la planète Mars, Olivier Poujol
Vallée Française ? Une étude sur un toponyme dans les Cévennes, Hervé Abrieu
Les petits carnets de Jean-Pierre Chabrol, avant les années 1960, Marie Lucy Dumas
Créer des églises, pouvoir seigneurial et pouvoir religieux en Cévennes au Moyen Âge, l'exemple de la haute vallée de la Cèze, 1ere partie, Marie Lucy Dumas

Sommaire

- **Actualités de la recherche historique et patrimoniale : des travaux dans les églises cévenoles,** p. 3
- **Note sur le maquis de Lasalle par le lieutenant Jean Castan, note d'Olivier Poujol,** p. 5
- **Entrées à l'auditoire de Genève des étudiants venus du Gard et de la Lozère (1805-1877),** p. 8
- **Gabriel Liquier, d'Anduze à la planète Mars, par Olivier Poujol** p. 11
- **Vallée française ? Une étude sur un toponyme dans les Cévennes, par Hervé Abrieu,** p. 14
- **Courrier des lecteurs,** p. 22
- **Les petits carnets de Jean-Pierre Chabrol, avant les années 1960, par Marie Lucy Dumas,** p. 23
- **À lire, à consulter,** p. 25
- **Créer des églises, pouvoir seigneurial et pouvoir religieux en Cévennes au Moyen Âge, l'exemple de la haute vallée de la Cèze, 1ère partie,** p. 26
- **Nous avons reçu,** p. 31

Photo de couverture : *Paysage de la Vallée française. Photo © Hervé Abrieu*

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS
L.C.C. - FONT-VIVE
(Association créée en 1961)
Siège social : 3, Grand Rue
30450 Génolhac
Fondateurs :
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)
Présidents honoraires
Pierre A. Clément († en 2014)
Yannick Chassin du Guerny

Bureau :
Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Marinette Mazoyer et Michel Wienin
Secrétaire : Marinette Mazoyer
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésorier : Frédéric Boyer
Chargé des hors série : Robert Laganier

Conseil d'administration :
Bernard Atger, Jean-Louis Borrelly, Richard Bousiges, Frédéric Boyer, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Bernard de Freminville, Robert Laganier, Dominique Lemaitre, Brigitte Mathieu- Jaffuel, Marinette Mazoyer, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Madeleine Souche, Henri Teisserenc, Michel Wienin.

Comité de rédaction :
Bernard Atger, Christine Atger, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marinette Mazoyer, Pierre Rolland, Pauline Roux, Madeleine Souche, Michel Wienin, Brigitte Mathieu – Jaffuel.

Rédactrice en chef :
Brigitte Mathieu-Jaffuel,
b.mathieu.jaffuel@gmail.com

Conseil scientifique :
Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

Courrier postal :
L.C.C. Font-Vive,
3, Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36
Site Internet : http://www.cevenols.fr

Publication trimestrielle éditée par L.C.C.-Font Vive, Infographie Sébastien Chenaud.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication :
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264
Imprimé par groupe SOCOM 63 avenue Jean Chaptal 30340 Méjannes-les-Alès
Dépôt légal : à parution

Tarifs
Adhésion seule : 5 €
Adhésion de soutien : 8 €
Abonnement sans adhésion : 24 €
Abonnement + adhésion ordinaire : 27 €
Abonnement + adhésion de soutien : 30 € minimum

Chèque bancaire ou postal
(CCP compte 2000 14 C Montpellier),
à l'ordre de L.C.C.- Font Vive, FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012 PSSTFRPMON
3, Grand Rue - 30450 Génolhac
Mise à jour octobre 2016

Publication des articles.
Les textes seront publiés après sélection du comité de lecture sous forme d'éditions électroniques (site internet et/ou cdrom) et papier. L'envoi d'une proposition d'article pour publication implique l'acceptation tacite des conditions suivantes : Les auteurs cèdent à l'association Le Lien des Chercheurs Cévenols le droit exclusif de publier, diffuser et vendre leurs textes sur tout support.
Les textes doivent être originaux et ne peuvent faire l'objet d'une autre publication sans autorisation de l'auteur et du Lien des Chercheurs Cévenols.

Agenda

Vendredi 19 avril : comité de rédaction et conseil d'administration du LCC aux Archives départementales du Gard, 364, rue du Forez à Nîmes.

Dimanche 28 avril, balade de printemps : visite de la grotte de la Cocalière (près de Courry Gard), pique-nique organisé (il faut s'inscrire auprès de contact@cevenols.fr), sentier d'interprétation sur le site, aisé pour tous. Ne pas oublier quand même que la grotte fait 12 degrés et nécessite des chaussures confortables. Organisateur Jean-Louis Borrelly

Lundi 26 août : 45e Assemblée générale à St-Privat-des-Vieux, plus de détails début juillet.

Actualités de la recherche historique et patrimoniale : des travaux dans les églises cévenoles.

La chapelle St-Laurent à Robiac-Rochessadoule (par l'association « Les passeurs de mémoire »)

L'association « Les Passeurs de Mémoire de Robiac-Rochessadoule » a vocation à préserver et faire connaitre le patrimoine de sa commune.

Le site de Saint-Laurent, élément clé de ce patrimoine, est situé à la croisée de deux chemins répertoriés dès le Moyen Âge, l'un venant de Portes et l'autre arrivant de Peyremale pour se diriger ensuite vers Saint-Ambroix. Il est abrité des vents du nord par un promontoire rocheux d'où le regard embrasse la haute vallée de la Cèze au nord et sa moyenne vallée à l'est. Dit autrement, la vue s'étend des hauteurs de Villefort au château d'Allègre faisant de ce site un nœud de communication intégré au patrimoine médiéval de la vallée.

Intérieur de la chapelle St-Laurent. Photo © ass. Passeurs de mémoire.

Après signature d'une convention avec la municipalité (le site est propriété municipale), l'association a engagé des travaux de préservation du site afin notamment de contenir l'avancée de la ruine de la chapelle du XIIe siècle qui subsiste d'un prieuré dont malheureusement nous n'avons pu retrouver aucune archive, aucun plan.

Nous sommes en train de poser une ceinture au faîte des murs afin de les rendre solidaires et limiter les infiltrations d'eau de pluie. Nous poserons ensuite une toiture. Plusieurs parties de la bâtisse, ruinées ou envahies par la végétation, ont été et seront restaurées. À ce jour, le travail sur le sommet du mur nord est partiellement réalisé et le porche d'entrée côté intérieur est rebâti.

Un important travail de débroussaillement et d'éclaircissage du couvert végétal a été effectué et se poursuit. Outre que l'aspect du site s'en trouve esthétiquement amélioré, ce travail a permis de mettre à jour d'anciens murs parfaitement bâtis en pierres sèches. Sur la crête de la colline, nous dégageons des remblais (passés au tamis) afin de mettre à jour les fondations du château qui, comme dit plus avant, formait un élément clé dans la communication sur le territoire de la vallée.

Restauration de l'église de Saint-Paul-La-Coste (par l'association « Les amis de l'église »)

Elle est connue depuis 1156, par la bulle du pape Adrien IV qui précisait qu'elle était un bénéfice dépendant de l'abbaye de Cendras. Détruite en partie en 1621, elle est restaurée en style renaissance en 1674. En 1702 elle est à nouveau incendiée par les camisards et reconstruite par le prieur Descamps en 1734. De 1704 à 1713, trente dragons y sont en garnison.

En 1862 : réparation de l'église et achat de deux autels en marbre, de peintures de valeur, d'une chaire, d'une boiserie avec stalles dans le chœur, d'un meuble de sacristie, de riches ornements et de vitraux.

L'église orientée vers l'est s'appuie sur une tour plus haute située sur l'ancien chemin royal, certainement une tour de guet où est posé le clocher.

En 1990, restauration par la municipalité Layris, de la toiture, des vitraux, de la porte, du clocher et du joug de la cloche. En novembre 2017 à juillet 2018, restauration intérieure de l'église sous l'égide de l'association des Amis de l'église et de la municipalité Chapon, avec de nombreux partenaires. Le 8 septembre 2018, inauguration fin des travaux de restauration intérieure : à noter, la lettre de bénédiction du pape François, adressée à l'association, visible dans l'église.

En 2019, les travaux continuent : étanchéité, sacristie, WC, murets extérieurs, achat de mobilier (bancs, armoires, objets de culte, etc…).

Intérieur restauré du chœur et de la première travée de l'église. photo © les amis de l'église

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre page facebook « eglisesaintpaul » et nous contacter par mail « amiseglise30480@hotmail.com ».

Projet de réhabilitation de « la Cure » de Saint-Martin-de-Boubaux. (ndlr)

Dans la paroisse voisine de St-Martin-de-Boubaux, dans la vallée du Galeizon, l'église a été restaurée depuis déjà de nombreuses années, mais ce sont maintenant les autres bâtiments du site de «la Cure», presbytère, école privée catholique et bâtiment agricole, que la municipalité voudrait réhabiliter. Pour cela un groupe de travail a été mis en place, avec plusieurs personnalités et associations, essentiellement pour trouver des financements et envisager des activités pour faire vivre le site, résidences d'artistes par exemple.

Ce site, bien que les constructions soient relativement récentes (années 1830), est important sur le plan historique, car le curé qui y habita de 1872 à 1900, n'était autre que l'abbé Pourcher, bien connu des bibliophiles. Son ministère auprès d'une poignée de catholiques dans cette paroisse à forte majorité protestante lui laissait suffisamment de temps libre pour effectuer des recherches historiques, recherches qu'il éditait lui-même sur une presse artisanale. Son ouvrage le plus connu est Histoire de la Bête du Gévaudan véritable fléau de Dieu, d'après les documents inédits et authentiques, publié en 1889.

L'association Nature et Patrimoine, partie prenante dans la restauration de la Cure, présentera en juillet 2019 une exposition sur l'abbé Pourcher, avec, entre autres, l'élément qui a été sauvegardé de l'imprimerie de l'abbé, et des exemplaires de ses ouvrages. Cette exposition se tiendra au Temple, sur la place de St-Martin.

Note sur le maquis de Lasalle par le lieutenant Jean Castan

(ex-chef du groupe Franc du maquis et adjoint au colonel Colas, commandant militaire de l'Aigoual-Cévennes).

Un inédit de Jean Castan présenté par Olivier Poujol

Cette note du lieutenant Castan se trouvait dans les papiers de Jean Faucon (1919-1980), dit Félix, ancien du maquis d'Ardaillès qui avait entrepris d'écrire une histoire du maquis de la Soureilhade. À sa mort, sa famille confia ses papiers à son camarade de maquis, Robert Poujol, dit Bichon. Faucon et Castan étaient deux maquisards du même âge, originaires de Nîmes et formés par le protestantisme nîmois. Le second prénom de Castan, tiré de l'Ancien Testament, est Elie. Jean Elie a effectué sa scolarité à Nîmes à l'orphelinat protestant Samuel Vincent puis à l'école de la rue Pavée avant d'entreprendre une formation de radio navigant dans l'armée de l'air. Il deviendra ce «jeune homme grand, blond» dont Rascalon fit la connaissance au café du XVIIIe Siècle à Nîmes.

Jean Castan est décédé le 30 novembre 2018. Maquisard de la première heure, Jean Castan a traversé toute l'histoire des maquis cévenols, au maquis d'Aire-de-Côte, au maquis de Lasalle, au rassemblement Aigoual-Cévennes. Il a été le compagnon de deux grands chefs, Rascalon et Marceau.

Le 20 mars 1943, René Rascalon rencontre dans un café de Nîmes Jean Castan, un jeune sous-officier, engagé volontaire pour la durée de la guerre en 1939 dans l'aviation, et «démobilisé» en 1942 avec la dissolution de l'armée de l'armistice. Le jeune Nîmois, né en 1920, rêve de passer en Angleterre pour rejoindre les FFL. Rascalon souhaite installer un maquis dans les Cévennes et cherche un volontaire ayant une formation militaire pour l'encadrer. Castan accepte la mission que lui confie Rascalon. Le 28 mars, Rascalon et Castan partent en reconnaissance à Saumane où ils rencontrent le maire du village Fernand Borgne.

A la mi-mai 1943, ce maquis, premier maquis du Gard, cantonné en avril et début mai à la ferme du Barrel, propriété du maire de Saumane dans la vallée Borgne, puis quelques jours au Plot près de La Valmy, s'installe à Aire-de-Côte, précisément à la baraque du Bidil située à environ trois kilomètres au dessus de la maison forestière. Jean Castan en est le chef. En juin, le maquis compte une centaine d'hommes.

Le 1er juillet 1943, le maquis d'Aire-de-Côte (67 hommes regroupés ce jour là, presque sans armes, qui s'apprêtaient à faire mouvement vers le col de l'Asclier), à la suite de la dénonciation d'un traître, est attaqué par un commando de chasseurs-parachutistes venus de Saint-Jean-du-Gard. Sur la stèle du maquis d'Aire-de-Côte, on lit aujourd'hui sur une plaque qui ne comporte aucun nom de personnes : «*Ici le 1er juillet 1943, le boche attaqua le maquis. 7 maquisards tués. 3 disparus. 39 prisonniers. 19 non revenus des bagnes nazis. Souvenez-vous*». Jean Castan rejoint Rascalon à Saumane avec une vingtaine d'hommes. Les rescapés d'Aire-de-Côte fusionnent dans l'été avec les réfractaires de Lasalle pour former le maquis de Lasalle. Ce maquis devint très vite numériquement le plus important du Gard. Grâce à plusieurs expéditions de son groupe franc (GF), il est aussi le maquis le mieux pourvu en équipements divers de la région.

Le 12 juillet 1944, le maquis de Lasalle et le maquis d'Ardaillès montent à l'Espérou et se rassemblent dans l'Aigoual-Cévennes. Le maquis de Lasalle apportait 207 hommes (R. Rascalon, 1945) et le maquis d'Ardaillès 186 hommes (R. Poujol,1984). Après la mort au combat de Marceau le 10 août, Jean Castan le remplace comme adjoint au commandant militaire du maquis, Matignon dit Colas.

La note de Jean Castan :

« Le maquis de Lasalle, né de la fusion des rescapés du maquis d'Aire-de-Côte d'une part et des jeunes planqués à Lasalle sous le contrôle de Guy Arnaud et Robert Francisque d'autre part, réunit au mois d'août 1943 tous ces éléments sous la direction de Rascalon.

À cette époque, le pays cévenol favorable aux maquisards dans la grande majorité de sa population, venait d'être bouleversé par la tragédie d'Aire-

Portrait de Jean Castan en 1944
http://www.cevennesresistance.fr

de-Côte qui avait vu la mort de neuf jeunes gens et la déportation d'une quarantaine de jeunes pris au combat ainsi que Mr Borgne, maire de Saumane qui s'était révélé un ardent patriote au service du maquis attaqué et détruit.

À la suite de cette catastrophe et étant donné les conditions d'existence et l'absence totale d'armement, la prudence et la raison conseillaient d'éviter les concentrations de jeunes. Durant la période qui va d'août à novembre 43, cette loi fut observée par les chefs du maquis qui firent preuve par là d'un sens étendu de la lutte clandestine.

Toutefois, il est juste de rappeler que durant ces quelques mois, le maquis se signala par des actions diverses et que le pays reçut d'assez nombreuses visites de la part de l'ennemi (policiers ou troupes), mais tout cela sans que jamais rien ne fut décelé par les divers visiteurs. La moralité de la population et le patriotisme du Cévenol comptèrent comme les principaux facteurs de cette sécurité.

Les jeunes changeaient très souvent de place et demeuraient rarement plus de 15 jours au même emplacement. Les coups de main étaient le plus souvent l'oeuvre d'une minorité qui comptaient dans ses rangs des anciens rescapés d'Aire-de-Côte et les chefs.

Il est à noter que jusqu'à la fin 43, les responsables du maquis ont travaillé presque en isolés, ne recevant aucune directive et surtout aucun secours en argent ou si infimes que cela ne peut compter comme aide solide. Le maquis ne se recommandait d'aucun parti ou mouvement à tendance politique et les dirigeants eux-mêmes s'opposaient à toute action de propagande.

Cette situation dura jusqu'en décembre 43. C'est à la fin de cette année, que Marceau Bonnafoux qui occupait les fonctions d'intendant du maquis pour la région R3 fut obligé de prendre le maquis à son tour. Il choisit pour retraite le maquis de Lasalle avec lequel il était en relation directe. Durant quelques semaines, il continua son œuvre de pair avec Christian Caillé.

Au début 44, le chef régional qui à ce moment là était Villars, envoya des instructions générales dont la principale était un vaste plan de regroupement de forts maquis dans la région des Basses Cévennes. À la suite de conversations qui groupèrent les principaux responsables du maquis de Lasalle, ce plan fut combattu pour les raisons citées plus haut (manque d'armes et sécurité de la population amie). Il fut décidé alors, sous l'impulsion de Marceau, de constituer un groupe franc au nombre d'une dizaine d'hommes, qui aurait pour mission principale d'effectuer les actes de sabotage, conformément aux ordres donnés et surtout de constituer des stocks de matériel (voitures, carburants, habillement, ravitaillement, etc.) en prévision d'un futur maquis qui grouperait un grand nombre d'hommes, que l'on assemblerait qu'au tout dernier moment. Ce groupe franc devait agir autant que possible à l'extérieur de la zone maquisarde pour éviter les incursions ennemies. L'action de ce groupe était sous la direction de Marceau. Le maquis proprement dit groupait les jeunes qui ne pouvaient plus rester isolés, sous les ordres de Rascalon. Cette formation demeura toujours dans le secteur de Lasalle et ne participait que rarement à une expédition.

Le groupe franc lui, était constitué en unité autonome disposant de son propre matériel et travaillant à sa guise. Durant les mois de janvier à mai, il cantonna successivement à Lasalle, Saumane, Générargues, Malérargues et Colognac. Son activité fut très intense, les hommes faisaient des sorties presque journalières, on vit même des semaines où le groupe sortait toutes les nuits. Pendant cette période, un matériel considérable fut stocké. L'objectif principal étant toujours la recherche d'armes, les hommes accomplissaient de nombreuses missions lointaines à la recherche de ce matériel. C'est ainsi que les gars du Groupe sillonnaient le Gard, l'Hérault, le Tarn et l'Aveyron, récupérant des armes immergées dans le canal de Palavas,

descendant dans les avens du camp du Larzac. Il y eut également quelques accrochages avec les gens de l'ennemi, mais toutefois sans grand mal pour les maquisards qui cependant eurent à déplorer la perte de Christian pris par la Gestapo et Robert Francisque tué à Malérargues par les Waffen SS en mai 44.

C'est alors quelques temps après la mort de Robert que le groupe franc fit sa soudure avec le maquis à la demande de ce dernier. L'ensemble se fixa à l'entrée de Lasalle, au château de Cornely. À ce moment, les maquisards étaient au nombre de 200 environ (y compris 35 gendarmes des brigades de Lasalle, Anduze, Sumène, Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan) et disposaient en plus des armes individuelles, de deux mitrailleuses. Pendant les premiers jours, les jeunes firent preuve d'activité ininterrompue. Il est nécessaire de noter que dès cette époque une impulsion énergique fut donnée au maquis par Marceau qui abandonnait ses fonctions de chef du groupe franc pour assurer celles de chef responsable du maquis avec Rascalon.

Doué d'une foi et d'un courage qu'il transmettait à tous ceux qui l'approchaient, Marceau devait donner par la suite une impulsion irrésistible au maquis Aigoual-Cévennes entraînant les jeunes au combat et travaillant sans arrêt nuit et jour. Marceau fut le véritable fondateur du maquis de l'Aigoual-Cévennes. Ce fut lui, qui malgré l'avis de certains de ses proches (dont moi-même) provoqua la fusion des maquis, l'organisa et les mena au combat. C'est à la tête de ces derniers qu'il tomba glorieusement le 10 août à l'attaque du Vigan.

Le 16 juin 44, quelques jours à peine après l'installation des jeunes à Cornely, les boches attaquèrent le château. Après un combat qui dura l'après midi, les Waffen occupèrent le château et l'incendièrent. Mais la bagarre leur avait coûté 124 hommes contre trois aux maquisards. Contrairement aux appréhensions, les attaquants ne revinrent pas exercer des représailles sur le pays. La raison de cette mansuétude est toujours ignorée. Après cette chaude alerte, le maquis alla se fixer à Colognac qui fut occupé par les jeunes jusqu'en juillet.

C'est à cette époque qu'à la suite de divers pourparlers et sur les conseils de Monsieur Cassé, le maquis partit pour l'Espérou où devait avoir lieu le regroupement des maquis de Lasalle, Ardaillès etc. Cette jonction se fit le 12 juillet 44.

Avant de terminer, il est très important de noter que l'élément Lasalle domina dans la nouvelle organisation qui devint célèbre sous le nom de maquis de l'Aigoual-Cévennes.

Durant toute son existence, le maquis de Lasalle suivit une ligne de conduite en parfait accord avec les directives données et les nécessités et difficultés du moment. Ceci à la louange de ses chefs qui surent rester unis, prudents et surtout soucieux avant tout de la sécurité des jeunes et des populations amies.

Toutefois certaines fautes furent commises, en particulier le manque de liaison avec les divers organismes de résistance et un certain esprit d'indépendance quelquefois trop poussé.

On a beaucoup critiqué le maquis de Lasalle. Quelquefois à raison, mais trop souvent à tort. Je tiens à signaler que lorsque dans une organisation, les leviers de commande sont dans les mains de Marceau Bonnafoux, l'évocation de cette grande et pure figure de résistant et de patriote doit suffire à dissiper toute équivoque.

À Nîmes, le 14 mars 1945. Jean CASTAN, ancien chef du maquis d'Aire-de-Côte. »

Pour continuer avec Jean Castan résistant, lire :

• Jean Castan et Aimé Vielzeuf : « La Résistance dans le Gard », Bené, Nîmes, 1979.

• Jean Castan et Aimé Vielzeuf : « Carte de l'action de la Résistance dans le Gard », éditée par le C.D.D.P. du Gard, Nîmes, 1981. (une contribution essentielle de Jean Castan à l'histoire de la résistance gardoise. Le colonel Castan a fait un gros travail sur le dispositif de l'occupant dans le Gard et sur les mouvements de retraite des unités allemandes à la Libération).

• Jean Castan : « Réponse à propos de la condamnée » dans Causses et Cévennes, n°4 - 1990.

• Aimé Vielzeuf : « Marceau (Marcel Bonnafoux), symbole de la résistance cévenole et gardoise », postface de Jean Castan. Editions Lacour, Nîmes, 1993.

• Jean Castan : « Il y a soixante ans, le commandant Marceau », dans l' Almanach du Val Borgne, 2005.

• Jean Castan : « Marcel Bonnafoux, le commandant Marceau », dans Patrimoine 30, n°19 décembre 2007 sur « Résistance et maquis cévenols ».

Entrées à l'auditoire de Genève des étudiants venus du Gard et de la Lozère (1805-1877)

par Olivier Poujol

Les pasteurs du Désert furent formés au Séminaire Français de Lausanne fondé en 1745[1] sous l'impulsion d'Antoine Court. La Faculté de Montauban créée en 1808 par décret impérial a formé la majorité des pasteurs réformés au XIXe siècle. Le Séminaire de Lausanne cessa progressivement son activité à la suite de la création de cette faculté de théologie réformée et fut fermé en 1812. La liberté de choix fut laissée aux étudiants entre Montauban, Strasbourg (faculté mixte luthérienne et réformée) et Genève. Un certain nombre d'étudiants, particulièrement dans le Midi, ont continué à se tourner vers Genève. Auguste Bouvier, pasteur et professeur, a publié à Genève en 1878 un ouvrage sur « La faculté de théologie de Genève – Thèses-Concours-Etudiants ». Il y avait dans la faculté essentiellement «*des Genevois, des autres Suisses, des Français, des Piémontais des Vallées Vaudoises*». La faculté, selon Bouvier, était animée «*de l'esprit vraiment protestant, c'est-à-dire pieux et libéral tout ensemble*». Elle est un foyer «*d'activité scientifique et religieuse et de progrès*». Les étudiants sont inscrits dans son ouvrage sous la date de l'année de leur entrée dans l'auditoire de théologie. L'immense majorité parcourait tout le cycle des quatre années de la faculté, héritière de l'Académie de Calvin. Nous avons redistribué les étudiants par localités. Les gros bataillons des «*Français*» venaient du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme. Les étudiants ayant abandonné la théologie sont mentionnés avec la parenthèse «a quitté». Les thèses soutenues devant les professeurs de la faculté et devant la compagnie des pasteurs sont mentionnées à leur date de soutenance. Mais beaucoup d'étudiants sont partis à Strasbourg pour subir les derniers examens et soutenir leur thèse. Deux étudiants gardois furent désignés par le corps des étudiants comme préteurs pour un semestre, afin d'administrer les petites affaires de l'auditoire et servir d'intermédiaires entre leurs pairs et les professeurs : Frédéric Desmons de Brignon qui amorça à ce moment la carrière publique qu'on lui connaît et Alfred Sarrus de Nîmes. Auguste Bouvier arrête sa présentation à l'année 1877 qui est, bonne coïncidence, l'année de l'ouverture de la faculté de théologie protestante de Paris. Vite installée sur le Boulevard Arago, elle recevra des étudiants venus des Cévennes.

De nombreux Nîmois sont entrés à l'auditoire de théologie de Genève: «*dès l'origine, les Nîmois avaient montré fort peu de goût pour Montauban !*» relève Daniel Robert, co-auteur avec Samuel Mours du « Protestantisme en France du XVIIe siècle à nos jours »[2] écrit en complément des deux volumes de Samuel Mours. (L'Empereur installa la faculté à Montauban et non à Nîmes). On notera dans cette liste le nombre de jeunes protestants venus des paroisses rurales des Cévennes, à la suite de leurs aînés du premier puis du second Désert : de Meyrueis à Florac, de la vallée du Tarnon à celle de la Mimente, des hauteurs de Barre à celles du Pompidou. Henri Frédéric Amiel qui enseigna pendant des années à l'Université trouvait ces jeunes Lozériens trop rustres aux yeux d'un habitant de Genève.

Dans son « Journal intime », il n'est pas tendre pour les malheureux Albin Pascal (Le Pompidou) et Adrien Alcais (Montagut, paroisse de Vébron) transplantés la même année des bords de la Can de l'Hospitalet aux rives du lac de Genève : « *Arrivée du couple Pascal d'Aujargues (près Nîmes), fort peu intéressant du reste. Pascal à la figure plate et aux dents écartées, était un de ces étudiants-buses, que nous envoyait le Midi de la France ; Alcais et lui avaient le pompon. Il est pasteur dans la Vaunage et vient de convoler en secondes noces; c'est la seconde Madame Pascal qu'il nous amène en sa*

1 Des étudiants furent accueillis dès 1726 mais la véritable structuration de l'établissement eut lieu en 1745. (Claude Lasserre, Le séminaire de Lausanne (1726 – 1912) instrument de la restauration du protestantisme français. Bibliothèque Historique Vaudoise n° 112, Lausanne 1997).

2 Samuel Mours, Le protestantisme en France au seizième siècle, Paris, Librairie protestante 1959.
Samuel Mours, Le protestantisme en France au dix-septième siècle, Paris, Librairie protestante 1967.
Samuel Mours et Daniel Robert, Le protestantisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, Paris, Librairie protestante 1972.

Plaque commémorative du séminaire de Lausanne. © Sailko - licence Creative Commons Attribution 3.0

lune de miel. Grande femme, quadragénaire, laide et commune, elle m'ennuie rien qu'à la voir. Honnête ménage sans doute mais fastidieux de vulgarité et à peine propre» (Mercredi 24 octobre 1860). Adrien Alcais (1817-1847), dont le seul ministère fut au Pont-de-Montvert de 1845 à 1847, est décédé prématurément au Pont le 23 mai 1847. Le professeur Amiel a davantage apprécié Gabriel Liquier venu d'Anduze.

Liste des étudiants venus des Cévennes, tirée du livre des recteurs de la faculté de théologie de Genève.[3]

GARD
(Orthographe d'origine conservée)

Aigues-Vives : Cauzid Jean, 1849. Brunet Augustin, 1858. Saradon Paul, 1867.

Alès : Dizier Jean Frédéric, 1823. Gabriac Paul Alcide, 1829. Dubois Alfred Gustave, 1852.

Anduze : Gaillard Auguste, 1809. Volpelière Jacques, 1809 (thèse, 1813). Bonifas César, 1812 (thèse 1817). Briançon Numa, 1826 (thèse 1830). Auzière Louis,1833. Liquier Gabriel, 1861. Barbusse Adrien, 1862. Hugues Edmond, 1865. Lauze Philippe, 1866 (a quitté). Pelet Henri, 1866.

Aulas : Bastide Louis, 1850. Gautier Gabriel, 1873.

Avèze : Tarrou David Napoléon, 1853. Sarradon Émile, 1855 (a quitté).

Bernis : Laget Émile, 1855.

Bréau : Fourès Arthur, 1860.

Brignon : Desmons Frédéric, 1852. Bemis Paul, 1865.

Brouzet : D'Aygalliers Alfred, 1845.(Aujourd'hui Brouzet-les-Alès)

Calvisson : Fages Florian, 1865.

Le Caylard : Guérin Jules, 1855.

Congénies : Maurin Frédéric César, 1857. Carel Pierre, 1862.

L'Estrechure : Dussaut Armand, 1873.

Gajan : Vincent J L Samuel, 1805. Maystre Henri, 1862.

Gallargues : Viel Jules, 1860. Viel Jules, 1865.

Génolhac : Atger Elie, 1873.

Lasalle : Vidal François, 1825 (thèse 1829). Moutier Eugène, 1826. Perier Adrien, 1835. Gautier Paul Émile, 1845. Lacombe Antoine Alphonse, 1851. Viala Jean Casimir, 1851.

Lézan : Perrier Alfred, 1858.

Lussan : Plantier Louis Frédéric Antoine, 1830. Gardes Jules, 1852. Bruguier Alphonse, 1857. Gardes Émile Benjamin, 1860.

Mandagout : Abric Casimir, 1836. Arbus Émile, 1857.

Milhaud : Ficherai Pierre, 1864.

Montferré (près de Barjac) : Gaidan Émile, 1875.

Monoblet : Martin Jules, 1857. Malignas Ernest, 1862. Durand-Camplan Denis, 1870 (thèse 1874).

Nîmes : Fontanès Louis Ferdinand, 1817. Vermeil Antoine, 1818 (thèse 1822). Martin Joseph, 1823. Courtin Hippolyte, 1825 (thèse 1828). Dombres Jules, 1826 (thèse 1830). Nicolas Michel, 1829. Reboul François, 1831. Devèze Jean-Jules, 1839. Rivière Phocion Ant. Simon, 1841. Tachard Alfred, 1845. Fontanès Ernest, 1846. Toureille Drouot, 1847. Crès Auguste, 1850. Benoît L O A Lucien, 1852. Liotard Émile, 1853. Franc A F Henri, 1853. Lamac Léonce, 1854. Fabre Gustave, 1857. Sarrus Alfred,

3 Le livre du recteur, catalogue des étudiants de l'Académie de Genève de 1559 à 1859, Genève 1860.
Sven et Suzanne Stelling-Michaud, Le livre du recteur de l'Académie de Genève, 1559 – 1878, Notices biographiques des étudiants, 6 volumes, éditeur Droz à Genève, 1559 – 1980.

1857. Gary Alfred, 1862. Platon Jean, 1863. Audemard Jules, 1865. Roman Albert, 1866. Sabatier (de) Henri, 1866. Meinard Louis, 1877.

Quissac : Fermaud Ulysse, 1855.

Ribaute : Lauzerand Antoine, 1847. Bastide Edmond, 1865 (a quitté).

Saint-André-de-Valborgne : Illaire Marcelin, 1829. Meinadier Henri, 1844. Mourgues J A Émile, 1853. Dlaire Maurice, 1853. Delon Gabriel, 1863.

Saint-Côme : Duminy Jean, 1823. Duminy Numa, 1860.

Saint-Géniès-de-Malgoirès : Savy Théophile, 1831. Bouvier Jacques Théophile, 1859. Moulinié Jules, 1860.

Saint-Hippolyte-du-Fort : Dussault Jules, 1834. Dussault Émile, 1842. Boissière Félix, 1844. Cahous Lucien, 1846. Moulinié P G Auguste, 1847. Campredon Hippolyte, 1851. Valcroze V, 1854. Dussaut Charles, 1862. Blanc Alphonse, 1865. Caries Léon, 1865.

Saint-Jean-de-Maruejols : Encontre Adolphe, 1835.

Saint-Jean-du-Gard : Buisson Eugène, 1824 (thèse 1828). Faysse Jules, 1853. Parlier Jules, 1870. Bentkowski Paul, 1877.

Saint-Laurent d'Aigouze : Vors Jean-Pierre Nelson, 1817. Chauvet Adolphe, 1861. André Alphonse, 1869 (thèse 1873).

Saint-Sébastien d'Aigrefeuille : Courdesse Hippolyte, 1876.

Saint-Mamert : Gaussen Emile Adrien, 1857. Gaussen Ulysse, 1863.

Saint-Marcel (de Fontfouillouse) : Berthezène Firmin Ernest, 1853.

Sauve : Arbousse-Bastide François, 1843. Martin Evariste, 1845.

Sommières : Dumas Caton, 1846. François Constant, 1866. Gervais Louis André, 1871 (thèse 1875).

Sumène : Petit Ferdinand, 1831. Trial Louis, 1844.

Thoiras : Durantis Louis, 1867 (thèse 1872 sous le nom de Louis Mazin-Durantis).

Uzès : Roux Célestin, 1823. Bastide Jacques, 1833. Julien Ernest, 1845 (a quitté). Richard Numa, 1846. Bâchasse Frédéric Simon, 1852. Gibert Alphonse, 1860. Doumergue Émile, 1865. Doumergue Albert, 1870 (a quitté).

Valleraugue : Salles Louis-Eugène, 1850. Reilhan Théodore, 1853. Mejean Émile, 1857. Salles Amédée, 1871 (thèse 1877). Février Raymond, 1873 (Thèse 1877: «Étude sur Joseph de Maistre théocrate catholique»).

Vauvert : Vernet Émile, 1868 (a quitté). Vemet Charles, 1872.

Vézenobres : Dizier Henri François, 1852. Dide Auguste, 1860. Dizier Louis, 1863. Dizier Joseph, 1872.

Le Vigan : Dhombres Ernest 1842. Unal Edmond, 1856. Lasserre Henri, 1857 (a quitté). Arnal Zaccharie, 1860. Paul Albert, 1866. Pelet Albert, 1867. Fabre Émile, 1874.

«Du Gard» : Bonicel Justin, 1822 (thèse 1826). Taillefer Louis, 1834. Fournier André, 1856

LOZÈRE

Artigues (Saint-Laurent-de-Trèves) : Atger François, 1833.

Barre : Lamarche Camille, 1833. Hours-Marchand Adrien, 1834. Vier Cyprien, 1860. Cabanel Gustave, 1864. Rauzier Célestin, 1865.

La Baume : Bastide Alphonse, 1836. (Aujourd'hui Les Balmes, incorporée en 1831 dans Barre (des Cévennes)

Bougès : Meynadier Aimé, 1871 (thèse 1875: «De l'hypothèse d'un monothéisme primitif»)

Cassagnas : Saint-Martin Florent Frédéric, 1852. Saïx Calixte, 1862.

Florac : Albaric Cyprien, 1827. Broussous Cyprien, 1833. Compang Antoine, 1845. Vidal Gustave, 1848. Albaric Ernest, 1849. Sirven Jean Louis, 1852. Lamarche Camille, 1860. Pelet Isaac, 1863. Ausset Henri, 1865.

« Antoine Court forme les jeunes pasteurs au séminaire de Lausanne », gravure de Samuel Bastide dans Les pasteurs du Désert © Musée du Désert

Meyrueis : Vincent Alfred, 1845. Vincent Jules, 1856. Pellet Louis, 1862 (a quitté). Avesque Jules, 1863. Carrière Calixte, 1874. Devèze Jules, 1877.
Le Pompidou : Pascal Albin, 1840. Broussous Émile, 1862.
Pont-de-Montvert : Atger Auguste, 1848.
Rousses : Rouquette P Laurent, 1815.
Sainte-Croix : Benoît Scipion, 1847. Ribard Louis François, 1852.
Saint-Germain-de-Calberte : Farelle Léo, 1842. Therond Ruben, 1872 (thèse 1876).
Saint-Roman : Gaillard Marc Alexandre Auguste, 1810 (thèse 1813).
Vébron : Vincent Adolphe, 1833. Alcais Adrien, 1840. Vincent Casimir, 1841.
Vialas : Marion Émile, 1835. Bonnal Louis, 1863.
« De la Lozère» : Sirven Hippolyte, 1857.

Gabriel Liquier, d'Anduze à la planète Mars

par Olivier Poujol

David-Gabriel Liquier est né le 25 mars 1843 à Anduze. Il est le fils de Louis Liquier, membre du consistoire, maître de pension à Anduze et de Jeanne-Hortense Chabrand. Il descend de la branche des Liquier du Cros. La pension Liquier est très connue dans la région. On la dit d'inspiration rousseauiste. Elle était en pointe dans l'enseignement de l'algèbre dès le cours moyen. Jules Gal, inspecteur général de l'instruction publique, relève: « *A la pension Liquier d'Anduze (Gard), que les enfants quittaient à onze ans pour aller au lycée, on se jouait des problèmes amenant à un système du premier degré en x et en y. Or les élèves ainsi formés obtenaient plus tard de beaux succès*» (« Journal des Instituteurs et des Institutrices », 24 avril 1920).

Gabriel Liquier fait ses études à la Faculté nationale de Genève. Il entre dans l'Auditoire de théologie en 1861. Il achève son parcours d'étudiant à la faculté de théologie de Montauban en soutenant en mai 1870 une thèse sur l' « Apologétique de Tertullien » (thèse dédiée à ses parents). En 1871, il est nommé pasteur à Chomérac (consistoire de Privas, dans l'Ardèche). En 1874, il donne sa démission de pasteur de Chomérac pour aller faire de la littérature à Paris. Gabriel (son seul prénom d'artiste et d'écrivain) était lié par une profonde affection au pasteur Elisée Bost, ministre au Pouzin et à son épouse, parents du pasteur Charles Bost. Il n'était pas marié. Il était un homme «*extrêmement sensible*» selon Charles Bost. Il semble avoir eu toute sa vie «*un coeur inquiet et douloureux*» se souvient-il aussi. Gabriel Liquier meurt à Paris le 20 août 1887, à peine âgé de 44 ans.

Etudiant à Genève, Liquier apparaît dans le « Journal intime » d'Henri-Frédéric Amiel. Le 26 février 1864, Amiel note: «*Ce soir, conduit par ma sœur F.* (Fanny) *à la Société littéraire. Mercier, Julliard et quatre étudiants français (Dide, Bresson, Liquier, Michel) ont fait le menu de la soirée*». Auguste Dide, de Vézenobres, et Adolphe Michel, de Lourmarin, sont entrés à l'Auditoire en 1860. Gabriel Liquier, d'Anduze, et Louis Bresson, de Ganges, y sont entrés en 1861 (liste des étudiants dans l'auditoire de théologie pendant le XIX° siècle établie par A. Bouvier en 1878). Le 24 mai 1867, Amiel note: « Lecture: la vie de l'étudiant français à Genève par Liquier». Le 16 avril 1868, il note: «*à la pension rien de nouveau (du moins, sauf le départ de Mr Liquier pour Toulouse et Paris*». On lit dans le « Journal intime » à la date du 25 octobre 1869: «*Conversation avec Gabriel Liquier (d'Anduze), qui me parle du pasteur Hughes, comme pouvant me renseigner sur l'objet ci-dessus*». Amiel fait des recherches sur les origines de sa famille.

En 1864, Liquier présente à l'exposition suisse de Genève un dessin à la plume intitulé « Musiciens ». En 1867, Liquier compose un album de 15 pages : « Souvenirs d'un étudiant à Genève ». Cet album, lu par Amiel, devenu quasiment introuvable, est conservé aux Archives d'État de Genève. Toujours en 1867, Liquier donne l'album qui fit connaître son nom : « Voyage d'un âne dans la planète Mars » (Genève, Lithographie Excoffier). Gabriel Liquier conte un voyage extra-terrestre sous la forme de dessins légendés faits à l'encre de Chine. Narrateur de l'histoire, l'animal, né de parents «*riches mais honnêtes*», est envoyé par son père

faire un voyage d'instruction à travers le monde. Ayant rencontré un savant étudiant les aérostats, il est suspendu à un «*ballon captif*» gonflé d'un gaz nouveau qui l'amène jusqu'à la planète Mars où il vit de rocambolesques aventures, tantôt prisonnier, tantôt roi. Fait prisonnier, il s'évade grâce à la fille du geôlier, se déguise en moine, obtient la faveur du roi, devenu roi à son tour, il fait la guerre, ruine ses Etats, échappe aux révolutionnaires, avant d'être ramené sur Terre par un boulet de canon. Une fois qu'il a atterri chez le savant, son expérience martienne lui fait répondre à son maître qui lui demande – sur son lit de mort – quel est le meilleur gouvernement : «*c'est celui qu'on n'a pas*». L'animal n'a pas rencontré de «martiens» mais des habitants qui ressemblent beaucoup à ceux de sa planète natale.

Dans son album, Liquier fait référence aux recherches de Nadar en matière de vol aérien, au moment où l'âne devient l'élève du savant Jacobus: «*Il s'occupait de la question des ballons à un point de vue nouveau. Laissant à Mr Nadar la question du plus lourd que l'air, il cherchait le plus léger que le vide*» (planche 4).

Le retour de l'âne sur un boulet de canon est repris d'un épisode des aventures du baron de Munchlausen dans lequel le baron se vante d'avoir fait le voyage jusqu'à la lune en chevauchant un boulet de canon.

Camille Flammarion dans « La pluralité des mondes habités » (1862) expose les conditions d'habitabilité des planètes du système solaire, sous-entendant la présence possible de la vie sur ces planètes. Son livre fut un succès de librairie et causa scandale chez les savants en envisageant un monde extra-terrestre, ce qui valut à Flammarion d'être renvoyé de l'Observatoire de Paris par son directeur Urbain Le Verrier

Le « Voyage d'un âne dans la planète Mars » conte des aventures cosmiques et comiques. La thématique du voyage humoristique constitue le moteur narratif de la grande majorité des premières bandes dessinées publiées en Suisse et en France (Camille Filliot). Gabriel Liquier dessine une satire politique et sociale précise et mordante.

Présentée sous la forme de dessins légendés à la façon de Rodolphe Töpffer, l'oeuvre de Gabriel Liquier semble être la première bande dessinée de science-fiction (Jean-Daniel Candaux). Liquier est regardé aujourd'hui comme un des précurseurs de la littérature française «martienne» avec Henri de Parville : « Un habitant de la planète Mars »,1865 (Stéphane Olivier).

Gabriel Liquier acquiert une certaine notoriété à Genève comme dessinateur. Quatorze reproductions de ses dessins illustrent l'ouvrage d'Edouard Marcet, membre de la société de géographie de Genève, un récit de voyage intitulé : « Australie. Un voyage à travers le bush » (Genève, 1868).

À partir du moment où il s'établit à Paris, Liquier se consacre au dessin, à la musique, à la littérature. Son œuvre est diverse par la multiplicité de ses dons. On peut la présenter sous trois aspects:

1. Le dessinateur a laissé plusieurs albums. Outre le « Voyage d'un âne dans la planète Mars », on connaît de lui : « Du pont des Bergues aux sources du Nil » (Histoire d'un chapeau) ou « Les aventures de Télémaque à Monnetier ». Il est entré comme dessinateur dans plusieurs journaux, où il signait Trick puis Trock. Il change son pseudonyme Trick en 1880 pour Trock. Il collabore ainsi au « Charivari », à « L'Eclipse », à « La Caricature », à « La Silhouette ». En 1879, il expose au salon organisé au Palais des Champs-Elysées par le Sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts une aquarelle intitulée « Fumeurs » que l'État lui achète.

Le Voyage d'un âne sur la planète Mars de Gabriel Liquier. http://bdzoom.com

Couverture du monologue en vers : « Mon futur » de Gabriel Liquier 1883. https://gallica.bnf.fr

2. Le musicien rédigea le feuilleton musical au journal « Le Bien Public ». Il fit représenter à la Scala une opérette : « Le kiosque bleu ». Il écrivit la partition d'un opéra comique : « La Belle Marseillaise » dont son frère Roger Liquier, directeur d'École normale à Avignon, écrivit le poème. Il composa de nombreuses romances et chansons (paroles et musique) pour les premiers Music-Halls de Paris.

3. L'écrivain a laissé des romans, diverses nouvelles, des comédies, des monologues. Titres de roman : « Les femmes étranges : Hermine » (1882), « Aventures de quatre amis » (1892), « Jacques Michelin », roman réédité en 1924 et 1927 (ouvrage pour la jeunesse avec des illustrations de Paul Kauffmann; ouvrage souvent choisi pour les distributions des prix), « Le mariage d'Eliane », réédité en 1911. Plusieurs nouvelles sont parues dans la « Revue Bleue » et des « Nouvelles bigarées » (illustrations par Robida) chez Maurice Dreyfous. « La peau de l'Archonte », comédie en un acte, est représentée pour la première fois au Théâtre de l'Odéon le 15 septembre 1880. « Un amour électrique », comédie en un acte, est jouée par Galipaux au Théâtre du Palais Royal. On retiendra enfin trois monologues : « Un esclandre », monologue en vers en 1881, « Mon Futur » et « Le Trac d'un gendre », monologues en vers en 1883. C'est par ses monologues en vers que Gabriel Liquier survit un peu dans la littérature française. Ses monologues ont continué à être joués au XX° siècle. « Mon Futur » ,créé en 1883 par Mademoiselle Bergé, du Palais Royal, a été réédité en 2017 aux éditions du théâtre classique.

On est impressionné à la fois par l'importance de la production artistique et littéraire de Gabriel Liquier et par le caractère éphémère d'une œuvre qui a presque totalement et rapidement sombré dans l'oubli (mis à part sans doute « Le voyage d'un âne dans la planète Mars » et les monologues en vers). Liquier s'est beaucoup dispersé dans une production abondante et c'est peut-être une des raisons de cet oubli. On ne le connaît plus aujourd'hui. Ajoutons que l'enfant d'Anduze n'a rien apporté aux Lettres cévenoles et qu'il n'est cité ni par Susini (1949), ni par Fabre (1979).

Documentation sur Gabriel Liquier

Edouard-Pierre Liquier : « Le pasteur Gabriel Liquier (1843-1887) », dans les « Cahiers de Généalogie », n°6, 1984, Société de l'Histoire du Protestantisme Français.

Bernard de Fréminville : « Anduze, dictionnaire encyclopédique », La Porte des mots, 2016.

A Bouvier : « La faculté de théologie de Genève pendant le XIXe siècle. Thèses-Concours-Etudiants » Genève, 1878.

Suzanne Stelling-Michaud : « Le livre du recteur de l'Académie de Genève » (1559-1878), tome IV (lettres H-M).

Sur le « Voyage d'un âne dans la planète Mars » :
• Jean-Daniel Candaux: « Töpfferiana », Genève, 1996. (Survol des premiers imitateurs genevois de Rodolphe Töpffer. Genève est considéré comme le berceau de la bande dessinée avec Rodolphe Töpffer).
• Camille Filliot : « L'invitation au voyage dans les premières bandes dessinées d'expression française », thèse de doctorat sur la bande dessinée au siècle de Rodolphe Töpffer, Toulouse-Le Mirail, 2011 et publication dans « Studies in Graphic Narratives » (2011).
• Stéphane Olivier : « Histoire des martiens dans la littérature française et plus spécialement dans la période 1850-1965 », Master 2 en Lettres et Arts présenté à l'Université de Grenoble, année 2010-2011.

Vallée française ? Une étude sur un toponyme dans les Cévennes

par Hervé Abrieu

Toutes les vallées de France étant par définition françaises, pourquoi alors, en Cévennes, une « *Vallée Française* » ? En fait, cette appellation ne date que de la Révolution… française. Jusque là, n'existait que l'expression latine *Vallis Francisca* devenue en occitan *Val Francesca*, plus tard francisée en *Valfrancesque*. Les attestations abondent, prenons un seul exemple : au-début de la Révolution, de nombreux villages comme « *Barre, Saumane,* ***Sainte-Croix-de-Valfrancesque****, Saint-Roman, Saint-Martin, etc. envoient des détachements considérables* » vers « *Saint-Jean de la Gardonenque* » (du Gard)[1]. Pourquoi a-t-on alors éprouvé le besoin de changer cet ancien nom ? Mais d'abord, quel était son sens ? Autrement dit : quelle est son origine et à quand remonte-t-il ?

La Val Francesca dans le grand chambardement révolutionnaire…

On le sait, la Révolution fut le temps de profonds bouleversements. On s'efforça de réformer l'Ancien Régime, de faire disparaitre les derniers restes de la féodalité et de créer une administration nouvelle pour une Nation nouvelle. Ainsi, dès août 1789, on fit le projet, bientôt réalisé, de substituer aux anciens découpages administratifs une subdivision nouvelle : les départements ; on imagina un nouveau système des poids et mesures qu'on voulut « universel » – et qui l'est devenu ; surtout, on abolit les privilèges et couronnant le tout, on adopta la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* dont l'article 10 accordait à tous les citoyens la liberté de conscience et de religion si importante pour les Cévenols protestants.

Sans même attendre les évènements ultérieurs, lourds aussi de conséquences, certains révolutionnaires, dès le début, anticipant en quelque sorte sur la création future du calendrier révolutionnaire – qui se voulut lui aussi « *universel* » –, purent proclamer que « *cette grande Révolution par sa vaste influence sur toutes les nations,* [serait] *peut-être justement appelée par la postérité, "l'ère françoise"* » et que, tout bonnement, elle succèderait à « *l'ère chrétienne* »[2] ! Animé du même enthousiasme, le pasteur nîmois Rabaut Saint-Étienne proclamait qu'il « *falloit renouveler ce peuple même, changer les hommes, changer les mots…* »[3] Et c'est ainsi qu'on « *changea les mots* » mais de façon autoritaire : tous les *Gardons* furent rassemblés sous l'unique vocable *Gard* – emprunt savant au latin[4] que jamais personne n'avait entendu en ces lieux ! – on renia la *Gardonenca*, appellation qui désignait les bassins versants de ces rivières, et de Saint-Jean « *de la Gardonenque* » on fit Saint-Jean « *du Gard* » – en attendant que la Convention, dans son zèle à éradiquer toute trace de l'Ancien Régime et de son ancienne religion, le réduise à un simple « *Brion-du-Gard* ». La *Valfrancesque* fut elle aussi emportée par cet enthousiasme iconoclaste et elle devint une énigmatique *Vallée Françoise* bientôt écrite *Française…*

Qu'en pensèrent les Cévenols de cette époque ? À notre connaissance, aucun écrit ne le dit – mais ils écrivaient peu et sans doute ne se soucia-t-on guère de leur avis. Nous savons par contre que dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, peu avant la Révolution, si les territoires méridionaux faisaient bien partie du royaume de France, leurs habitants ne se considéraient par pour autant vraiment "français" car ils ne parlaient pas la langue d'oïl, celle des *Franchimands* du nord. C'est ce que nous apprend l'abbé de Sauvages[5], éminent linguiste alésien qui avait fait ses Humanités en Sorbonne : « *Pour désigner un canton des provinces dont le français est la langue vulgaire, nous disions* ***de las partidas de Fransa*** *et aujourd'hui, qu'il est du pays de France* ». On l'a oublié : c'est par la langue que se faisait la différence…

1 Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le Gard*, tome I, page 56.

2 Rouvière, tome I, page 265.

3 Rouvière, tome I, page 66.

4 La plus ancienne occurrence latine, *Vardo*, se trouve dans Sidoine Apollinaire (fin Ve siècle). Or il s'agit du nominatif (forme du sujet dans la déclinaison) qui n'a pas eu de descendance car c'est l'accusatif *Vardonem* (forme du complément) qui l'a emporté et a donné *Vardone* puis *Gardon* – comme *Wilhelm* a donné *Guilhem / Guillaume*.

5 Boissier de Sauvages, *Dictionnaire Languedocien François*, 1e édition, 1765, reprint Lacour, Nîmes, 1993.

J. H. CASTELNAU
FELIBRE
Nohi dau Pont Bou. 15. Sète
A ma Cousina, NINI MASCLAUD.
NINI, NINETA, NINOUN.
Paraulas de
Musica de
J. H. CASTELNAU
J. BOREL.

A ma Cousina NINI MASCLAUD

NINI - NINETA - NINOUN

Paranlas de H.-J. CASTELNAU. ·ROUMANÇA· Musica de G. BOREL.

And.no (m.m. ♩=40) Grazioso.

Chant. Ta

PIANO.

f. f. p. rall: f

vouès dis que l'auba s'es...clai.....re lous nibous dau Ciel soun ba...nis, l'agnel sèns pòu teta sa

p. p. rit: f. anim: p.

mai....re, l'au..celou cascaieja au nis. Toutes lous pèrfums de la pla.....na. a

Poco rit: f. anim: p.

poco rall: p. 1º tempo.

toun alen fan de poutous, E lou ventoulet te de... ba.....na sous candèls d'èr d'entre las

p. rall: 1º temp

anim: cres: f. pp. rall: e smor:

flous. E lou ventoulet te de.. ba.....na sous candèls d'èr d'entre las flous. D.C.

tempo. 1º cres: f. pp colla voce Fin.

2

De ta maneta blanquinella
Que fai panli l'or de l'anèl,
Couma la perla clarinella
Voudrièi mirgaiejà la pèl.
Voudrièi, de tas longas trenellas,
Este lou nous dau riban blu,
Lous pendels, la crous, las dentellas,
Que davalou sus toun fichu.

3

Voudrièi qu'un bonur mai qu'estrange
O ma Nini ! dins toun oustau
Espeliguesse couma l'ange
Que sembla te segui d'en naut.
Jout tous iols blus, sus ta bouqueta
Voudrièi, e'ère lou parpaiou,
Lecà de moun ala, Nineta,
La plaça dau premiè poutou...

4

Voudrièi rousigà ta carneta,
Chanjà quiconet à toun noum ;
De Nini, farièi be Nineta,
Mais n'en farièi jamai Ninoun.
Voudrièi m'endourmi dins l'espèra,
Quand pantaie e quand pregue Diéu,
E m'envoula d'aquesta terra,
Emb'un ange couma lou tiéu !

Le félibre Joseph – Henri Castelnau – par Marinette Mazoyer

Lou Ratatet.

Joseph-Henri Castelnau est né à Montpellier (1848- 1902). D'origine cévenole, protestant et républicain. Il fut baptisé en félibrige « Le félibre du Ratatet » par son parrain, le poète nîmois Louis Roumieux. Castelnau est le fondateur du félibrige sétois.

Négociant en vins, il s'était installé à Sète au 18 quai du Pont Neuf, un voisin de Léontine Goirand la félibresse d'Arènes. Celle-ci devenue par son mariage Mme Mathieu-Goirand avait suivi son mari à Sète où il était receveur municipal. C'est par une de ses amies, Lydie Eymann que le lien se fera entre eux.

Des réunions conviviales de félibres se font dans sa baraquette du « Ratatet » à Sète où l'on passe du temps à manger, boire, chanter, lire, faire de la musique. Elles sont contées en poèmes dans « Ma dinièirola » (Ma tirelire) ouvrage de JH Castelnau.

La dédicace de cette partition à Emile Espérandieu, le jour de l'inauguration de la statue de La Fare Alais. NDLR .

Deux autres partitions du même auteur seront publiées dans l'un de nos prochains numéros. L'ensemble a été dédicacé à Émile Espérandieu, lors d'une cérémonie donnée pour le centenaire (à 2 ans près) de la naissance du poète La Fare Alais. Une statue à son effigie réalisée par le sculpteur Bastet est dévoilée ce jour là square de Verdun à Alès, en présence de Frédéric Mistral, Roumanille, Arnavielle et de Léontine Goirand. Le buste de cette statue a été fondu en 1942 sous le régime de Vichy.

Émile Espérandieu est né à Alès le 27 septembre 1850. Négociant, il est élu maire d'Alès presque sans interruption de 1888 à 1892, sur une liste de tendance « union républicaine » ou « radicale ». Il fait exécuter ou démarrer des travaux importants dans sa ville, comme la construction du lycée Jean-Baptiste Dumas et propose la création d'un musée d'art et de minéralogie, qui deviendra plus tard le musée du Colombier. Emile Espérandieu a été membre de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais à partir de 1886.

Émile Espérandieu décède à Alès le 6 avril 1917.

Il ne faut surtout pas confondre cet Émile (Simon de son second prénom) Espérandieu avec son homonyme Émile (Jules de son second prénom), 1857-1939, militaire et surtout grand archéologue et épigraphiste.

Rainardus, epiſcopus ; cui Johannes, papa, dedit predicta monaſteria, & eccleſias de Valle-franciſca.

D'ailleurs, telle était bien la perception des *Franchimands* eux-mêmes, puisqu'après la conquête des terres du comte de Toulouse par la croisade « *albigeoise* », au XIIIe siècle, ces Français ne purent nommer le territoire nouvellement conquis autrement que par sa langue. Ils en firent donc *le Pays de Langue d'oc*, ce *Languedoc* resté jusqu'à la Révolution « *province réputée étrangère* » dont le territoire correspondait assez bien à celui de la nouvelle Région administrative appelée maintenant Occitanie. Ainsi, dans l'enthousiasme que soulevaient les idées nouvelles, les élites locales sacrifièrent l'identité du peuple de langue d'oc au profit d'appellations venues de France…

Vallis francisca / Val Francesca / Valfrancesque

On abandonna donc le mot *francesca / francesque*. Ou presque… Car pour preuve toujours présente de son existence ancienne, il survécut jusqu'à nous dans *Notre-Dame de Valfrancesque*, nom de la plus imposante église romane de la vallée, maintenant consacrée au culte protestant. Il est vrai que depuis longtemps – pour toujours semblait-il –, on avait oublié le sens de ce vieux mot. Beaucoup l'ont cherché en vain et je voudrais ici donner un éclairage nouveau. Pour cela, par quelques sondages dans les manuscrits, remontons, comme promis, jusqu'aux plus anciennes attestations connues, seul moyen de revenir au plus près de la source de cette expression et donc de la motivation première qui l'a fait naître.

Nous avons déjà vu apparaitre le terme *Valfrancesque* à l'époque de la Révolution.

Au début du XIVe siècle, en 1307, dans les mille pages des *Feuda Gabalorum*[6], rédigées dans le latin de l'époque, la mention *Vallis Francisca* revient à maintes reprises. Un exemple, pris au hasard : « *rector ecclesie Sancta Crucis* ***Vallis Francisce*** » : « *le recteur de l'église Sainte Croix de Val Francesca* ».

Remontons trois siècles plus tôt : au XIe siècle, le 21 avril 1084, dans son testament, un certain *Petrus Guilelmo Aculionis* (Pierre Guillaume Agulhon) écrit « *donamus unum mansum in vicaria* ***Valle-Francisca…*** » : « *Nous donnons un mas dans la viguerie de la Val Francesca…* »[7].

Au début Xe siècle, une citation déterminante

Il existe une mention encore plus ancienne, recueillie par l'historien Léon Ménard dans son *Histoire de Nîmes* (1744-1758)[8]. Il y relève la liste des évêques figurant dans le *Lectionnaire de la Cathédrale de Nîmes*[9]. On y trouve : « *Rainardus episcopus cui Ioannes papa dedit predicta monasteria et* ***ecclesias de Valle-francisca***. »

Soit : « *Rainard, évêque, à qui Jean, pape, donna les susdits monastères & les églises de la Val francesque.* » Rainard / Rainald ayant été évêque de Nîmes de 929 à 942 et Jean (XI), pape de 931 à 936, nous sommes donc entre 931 et 936.

Cette citation qui remonte au premier tiers du Xe siècle est déterminante.

S'il en était besoin, le pluriel *ecclesias* (*églises*) atteste la christianisation ancienne de la vallée.

Francesca = française : un anachronisme

Surtout, cette citation suffit à elle seule à infirmer la traduction de *francesca / francesque* par *française* et pour une raison simple : à cette date ni le mot *français* ni l'entité *France* n'existaient. Le mot *franceis* (ancêtre du mot *français*), n'apparait qu'à la fin du XIe siècle avec un sens bien différent de celui qu'il a pour nous[10]. De même, si tout au long du premier Moyen Âge, les textes parlent de *Francia* c'est pour désigner le « *pays des Francs* ». Pour éviter toute confusion, les historiens modernes rendent ce *Francia* par son calque français *Francie*. Car il faudra attendre bien des siècles encore, le XIVe au moins, pour que l'ensemble des territoires si divers dont se constitue lentement le *Regnum Francorum* – le royaume du *Rex Francorum*, le roi des Francs – soit perçu comme une entité unique qu'on finira par appeler *France*. Au Xe siècle, nous en sommes bien loin : point de France, point de Français…

6 *Feuda Gabalorum*, tome II 2, page 294.

7 *Cartulaire de l'église cathédrale de Nîmes*, publié et annoté par Eugène Germer-Durand, 1874, page 259.

8 Ménard œuvre citée, tome I page 9 des « *preuves* ».

9 À ne pas confondre avec le *Cartulaire* précédemment cité.

10 Le Grand Robert au mot « français, aise » : « ÉTYMOLOGIE : 1080, Chanson de Roland ; de France, du bas latin Francia, nom de la région au Nord de la Loire occupée par les Francs et suffixe –ais ».

Précisions

Cette citation et les précédentes nous permettent également de corriger quelques erreurs.
D'une part, le composé *Valfrancesque* ne peut être masculin comme on le lit quelquefois : l'adjectif *francisc**a*** s'accorde avec le nom féminin latin *vallis* qui a donné le mot *val*, lui-même féminin à l'origine (cf. *Vallongue*)[1].
Par ailleurs, en langue française le suffixe *-esco, -esca* est sans descendance (*francisca* aurait donné **francesche* comme *frisca* a donné *fresche* puis *fraîche, fraiche*). Lui a été préféré le suffixe *-eis, -eise* (*franceis, franceise*) sans doute parce que *francesco* faisait référence à l'ensemble du peuple franc alors que les Francs de l'Ouest se distinguaient de plus en plus de ceux de l'Est – notamment par la langue.
Il existe pourtant en français des mots en *–esque* (*arabesque, dantesque…*). C'est que la langue a emprunté ce suffixe et quelques adjectifs aux langues romanes du sud mais en français, ces mots sont épicènes (identiques au masculin et au féminin) au contraire de l'italien et de l'occitan (*francesc**o**, francesc**a***). De plus, ce suffixe donne une nuance péjorative aux mots comme *gendarmesque, abracadabrantesque, croquignolesque* et même à *dantesque* qui prend le sens d'*effroyable* – alors qu'en italien le mot *dantesco*, qui fait référence au grand poète Dante, est loin d'être dépréciatif. C'est sans doute pour ces raisons que l'expression est parfois perçue au masculin mais la connotation péjorative ne peut guère être invoquée pour expliquer l'abandon de *Val francesca* au profit de *Vallée française*.
Enfin, la date de cette citation (début du Xe siècle) nous permet d'éliminer une hypothèse en apparence savante mais qui repose en fait sur un anachronisme : contrairement à ce qu'on a cru, l'expression *Valfrancesque* ne peut qualifier une vallée *franche* – exonérée d'impôt – car cette libéralité fiscale ne sera accordée que bien plus tard. D'ailleurs, l'adjectif employé ne sera pas *francesco / francesca* mais *franche / franque* (cf. Villefranche, Franquevaux).

1 *Le Grand Robert* au nom « val, vaux ou vals » : « étymologie : 1080, masculin sauf dans les noms de lieux (cf. Laval) ; du latin *vallis*, nom féminin ».

Goths et Francs : les Cévennes, terre de frontière

Pour nous approcher au plus près du sens que nous recherchons, nous devons zoomer sur une histoire que nous connaissons très mal, celle de notre région.

Patrick Cabanel, éminent universitaire, grand spécialiste des Cévennes et du protestantisme cévenol, écrit : « *La paix romaine évanouie* [Ve siècle], *les Cévennes entrent pour plusieurs siècles dans une période tourmentée qui fait d'elles une terre de frontière entre la Septimanie des Wisigoths au sud et le royaume des Francs au nord et à l'est…* »[11] Ces propos ont été souvent cités mais ils demandent à être à être expliqués et complétés.

Rappelons qu'à la fin du Ve siècle, l'ancienne Gaule est dominée par deux peuples : au début du siècle, les Wisigoths se sont puissamment implantés dans le sud. Bientôt, vers la fin du siècle, Clovis et ses Francs s'emparent du nord puis étendent leurs domaines : en 537, ils annexeront le royaume des Burgondes situé à l'est du Rhône mais déjà, en 507, à Vouillé près de Poitiers, ils ont battu les Wisigoths. En ce début de VIe siècle, les Francs sont donc maîtres d'une grande partie de la Gaule…

Les Wisigoths, défaits, n'ont d'autre recours que de se replier sur leurs terres d'Espagne. Ils conservent cependant, de ce côté des Pyrénées, un territoire entre Méditerranée et Cévennes, reste de leur royaume initial, la Septimanie. Les Francs mérovingiens, divisés par leurs querelles internes, ne se rendront jamais maîtres de ce territoire malgré de sporadiques harcèlements. Certes, au VIe siècle, ils se sont emparés de quelques diocèses cévenols (Lodève, Le Vigan) mais il faudra attendre le VIIIe siècle, l'arrivée des Carolingiens et un coup de pouce de l'histoire – la menace sarrasine –, pour que la totalité de ce territoire qui ouvre sur la Méditerranée tombe sous la coupe des Francs.

Voici donc comment s'expliquent les termes de Patrick Cabanel : « *pour plusieurs siècles* » (en fait deux et demi), les Cévennes sont une frontière fluctuante, théâtre des affrontements entre Wisigoths au sud et Francs à l'ouest, au nord et à l'est.

Septimanie et Gothie

À partir de la fin du VIIIe siècle, la région est donc aux mains des Francs et les Cévennes, apaisées, ne sont plus la « terre de frontière » dont parle Cabanel. Cependant, le territoire, qui devient un mar-

11 Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ?, page 26.

quisat dépendant du comte de Toulouse, gardera le nom de Gothie, en concurrence avec l'ancien nom de Septimanie, preuve de l'empreinte culturelle mais aussi physique des Goths et sans doute du maintien de certaines de leurs prérogatives.

On retrouve ces appellations dans les textes : en 904, l'abbaye de Psalmody est appelée « *Monasterium Sancti-Petri* ***in Gothia*** » – en Gothie ; en 943 puis encore en 1016[12], le Malgoirès est « *une vallée au centre de la Gothie, dans le comté d'Uzès* » – « *Vallis* ***Medio Gontensis*** [sic pour *Gotensis*] *in comitatu Uzetico* ». Quant à Saint-Gilles, elle est dite « *située aux confins de la Septimanie* » en 878 (« *ad fines* ***Septimania*** ») ou « *de la Gothie* » en 879 (« *in finibus* ***Gothiæ*** »). À la fin du XIe siècle, en 1084, Nîmes est encore appelée « ***Gothiæ*** *urbs* », « ville de Gothie »[13].***Vallis Francesca vs Sylva Godesca***

Sylve-Godesque, bois, sur les c^nes de Saint-Gilles et d'Aiguesmortes. — *Pineta ipsi monasterio vicina*, 850 (cart. de Psalm.). — *Sylva Gotica*, 1054 (*ibid.*). — *In Silva, apud Anglars*, 1146 (Lay. du Tr. des ch. t. I, p. 63). — *Ecclesia de Silva*, 1149 (Ménard, VII, p. 719). — *Sylva Godesca*, 1174 (*ibid.*). — *Silvegodesque*, 1258 (arch. départ. C. 50). — *La Pinède de Saint-Jean*, 1726 (carte de la bar. du Caylar).

La Sylve-Godesque se divisait en *Pinède de l'Abbé*, ou *de l'évêque d'Alais*, appartenant au monastère de Psalmody, qui passa plus tard à l'évêché d'Alais ; et *Pinède de Saint-Jean*, ou *du Grand-Prieur*, qui appartenait au grand-prieuré de Saint-Gilles.

Fait plus intéressant pour nous, capital même, un simple adjectif, pendant de notre Francesca : sur les communes de Saint-Gilles et d'Aigues-Mortes, existe une forêt nommée en 1054 « *Sylva Gotica* » et, en 1174, « *Sylva Godesca* » tant dans le Cartulaire de l'abbaye de Psalmody (cf. Germer-Durand) que dans celui de Franquevaux[14]. À l'époque moderne, on le sait, elle est toujours connue sous le nom de « *Sylve Godesque* »[15].

Revenons aux propos de Cabanel cités plus haut et que nous avons expliqués : « *La paix romaine évanouie* [Ve siècle] *les Cévennes entrent pour plusieurs siècles dans une période tourmentée qui fait d'elles une terre de frontière entre la Septimanie des Wisigoths au sud et le royaume des Francs au nord et à l'est…* » Mais il ajoute « *Les noms de Gap Francès (sur le mont Lozère) et de Vallée Française (ancien Valfrancesque, au cœur des Cévennes) tiendraient à cette frontière, la Vallée Française étant peut-être une avancée franque dans le domaine wisigothique.* »

Nous avons vu plus haut que le mot *franceis* (*francès* en occitan) n'apparait qu'à la fin du XIe siècle alors que le mot *francisca* est appliqué à la vallée dès le début du IXe siècle. Il s'ensuit qu'ils ne sont pas contemporains et ne peuvent renvoyer aux mêmes réalités. C'est donc commettre un anachronisme que d'amalgamer « *Gap Francès* » et « *Valfrancesque* ».

Par contre, l'hypothèse selon laquelle « *la Vallée Française* [est] ***peut-être*** *une avancée franque dans l'ensemble wisigothique* » est largement confirmée par les citations que nous avons relevées : l'ancienne opposition *Vallis Francesca / Sylva Godesca*, conservée par les écrits et la langue, est le souvenir manifeste de l'ancienne rivalité entre Goths et Francs.

À l'extrême sud, la *Sylva Godesca* restera longtemps aux mains des Wisigoths – d'où son nom

12 Germer-Durand, *Cartulaire*, pages 134, 183. Germer-Durand précise qu'il ne dispose que d'une copie du manuscrit initial perdu : à cette époque, le copiste ne comprend plus « gotensis » et l'écrit « gontensis »…

13 Germer-Durand, *Dictionnaire*, page 150.

14 *Histoire Générale de Languedoc* (du Mège) t. 4 page 532, charte CCXXXIII, année 1174 :
« … *ego Bremundus Usetiæ dono et concedo Domino Deo et Beatæ Mariæ de Franchis-vallibus [Franquevaux] et tibi Bertrando abbati ejusdem loci* (…) *ut animalia vestra habeant pascua in silva Godesca* ».

15 Germer-Durand, *Dictionnaire*, page 241 (cf. reproduction de cet article en encart).

– au nord, la vallée qui deviendra la *Vallis Francisca* est âprement convoitée : elle est l'une des voies pénétrantes entre les pays méditerranéens et le territoire des Gabales. De surcroît, elle est riche d'établissements religieux (les ecclesias du texte) et d'anciens et nombreux domaines d'époque gallo-romaine (dont la toponymie conserve le souvenir). Au cours des quatre siècles qui vont de Vouillé en 507 à la décennie 930 (date de la plus ancienne attestation de l'expression *Vallis Francisca*), elle aura été conquise par les Francs – d'où son nom.

***Quand la* Vallis *devint-elle* Francisca ?**

Quand eut lieu cette conquête ? Pour que la vallée soit ainsi nommée, il faut qu'elle ait été conquise avant 752, date où Pépin le Bref prend possession de la *Septimanie / Gothie* tout entière : en effet, après cette date, tout relevant des Francs, et donc tout étant par définition *francisco*, y compris cette vallée, il n'est pas nécessaire de le préciser par un adjectif (pléonasme qu'on n'a pas évité quand on la nomma *française* !) Bien que rien ne nous permette de donner une date, qui au demeurant n'a que peu d'importance, on peut néanmoins supposer que la vallée devient "possession des Francs" donc *francisca*, au moment où le conflit Francs-Goths est dans sa plus grande intensité, c'est-à-dire dès le VIe siècle, peu après Vouillé (507). C'est ce qui expliquerait que l'appellation *Vallis Francisca*, même après que les Francs furent maîtres de tout, soit restée dans les mémoires ce qui en fait un véritable trésor linguistique et surtout historique car elle nous a conduit à approfondir tout un pan de l'histoire de notre pays d'oc.

Ainsi, s'opposant aux possessions *godesques*, cette « *avancée franque dans l'ensemble wisigothique* » est appelée *Vallis Francisca* en latin, *Val Francesca* en occitan, *Valfrancesque* en français et plus tard, abusivement, V*allée Française*…

En résumé

Après ces longues explications, on peut résumer : à la Révolution, parce qu'on ne comprenait plus le terme *francesque* et que l'administration française étendait son empire jusque dans la toponymie, on changea la *Val Francesque* en *Vallée Française*.

Certes, les Cévenols actuels sont peut-être fiers d'être curieusement tenus pour *Français* mais il n'empêche que cette appellation les prive d'un millénaire et demi de leur histoire : après l'effondrement de l'Empire romain, leur vallée détenue par les Wisigoths fut convoitée par les Francs parce qu'elle était riche et bien située. Quand ces derniers s'en rendirent maîtres, sans doute dès le VIe siècle, elle devint *francisca* – donc *franque*. En latin, on écrivit Vallis Francisca mais on prononça *Val Francesca* dans la langue de tous les jours, celle qui deviendra la langue d'oc, l'occitan – parlé bien au-delà de la Région maintenant appelée Occitanie…

Courrier des lecteurs

Erratum concernant l'article sur les productions de Malbosc aux alentours de 1700, paru dans le n° 196.

À la page 26 en haut à droite la date de la donation par Gaucelm de Naves de la vallée de Bonnevaux est **1197** ; Merci à C. Mouline pour son courriel.

A la page 29 une unité que nous n'avions pas su déchiffrer, est en fait le quarton.

Nous remercions M. A. Venturini, féru en métrologie qui nous a contacté par le biais du journal et qui nous permet de compléter notre étude. Lire **p. 29 du n° 196** : -Vin, 81 setiers, 273 quartons, 28 pintes, soit **~2300 L** ; … - et de la cire 3 livres, 3 **quartons** et 19 onces, soit **~ 2,2 kg**.

D'autre part nous aurions pu évoquer aussi dans les productions de Malbosc, des mines d'antimoine et de zinc exploitées au moins depuis le XVII et l'or en paillettes des rivières, mais nous n'avons aucune mention de cela dans nos documents étudiés ici. Enfin la carte des anciens chemins, p28, est publiée avec le nord à droite. Merci à M. J. Le Corre, autre lecteur, pour son courrier.

Les petits carnets de Jean-Pierre Chabrol, avant les années 1960.

par Marie Lucy Dumas

Grâce à Élisabeth Chabrol , j'ai pu, pendant quelques temps, consulter les archives privées de Jean-Pierre Chabrol conservées dans sa maison. Je l'en remercie vivement. J'ai découvert le nombre impressionnant de petits carnets, ces petits « viens avec moi » qui le suivaient partout et qu'il a eu la bonne idée de conserver pour le bonheur futur des historiens et des littéraires. La genèse de nombreuses œuvres y gît sans doute. En attendant la biographie documentée que Christian Langeois va consacrer à ce personnage, je suis heureuse de vous offrir mes ravissements devant ces petits carnets.

« *Je suis né pour un monde aux vérités d'une seule pièce, j'ai mis des années à découvrir cette complexité, et je me perds dans la forêt vierge* » (Carnet « Bout Galeux », 1953)

Une tradition familiale

Des petits carnets, papa Silvin et maman Noëlie les ont remplis de leur sage écriture de futurs instituteurs, petits carnets couverts de moleskine noire. Pas de taches d'encre, pas de gribouillis, les textes s'avancent serrés pour économiser le plus de place possible, pour en écrire le plus possible. Chansons, poèmes, citations extraites d'ouvrages lus et relus, leurs auteurs favoris, leurs ritournelles des années d'avant-guerre et de guerre, celle de 14, pas la dernière. Ils les ont réemployés avec leurs élèves en ajoutant des dates de l'histoire de France, celles que l'on ne devait pas oublier : le panache blanc d'Henri IV, la bataille de Pavie et la défaite de Sedan. Sur une dernière page, une liste de préfectures et de leurs départements.

Le Pierrot, c'est son petit nom enfantin, les connaissait ces petits carnets que ses parents tiraient du tiroir du bureau de leur classe pour se rafraichir la mémoire ou retrouver un poème, puisqu'il avait gribouillé des mots malhabiles sur la dernière page de celui de sa maman. Pour cette broutille iconoclaste, le petit a reçu un moustas d'un revers de main, probablement, juste pour le principe, sans vouloir faire mal. On ne plaisantait pas avec les écritures, alors.

Le petit carnet de maman Noëlie révèle un talent de dessinatrice à la main sûre qui a peut-être inspiré le jeune Jean-Pierre. Mais pas de journal intime. Le petit carnet noir du père Silvin, a été longuement dissimulé à son fils. Il n'a pu découvrir qu'à sa mort, raconte-t-il dans le « Bonheur du manchot », « *que ce joyeux drille de « Bourgeois », buvait, fumait, était champion de billard mais surtout fondateur du « parti régressiste » dont le programme comportait essentiellement quatre points : 1.la flemme ; 2. Le tabac ; 3. La bière ; 4. Le billard … mais rien, pas un mot ! sur ses divertissements charnels* »[1]. Il en va de même pour Jip, Pierrot qui sont ses signatures de dessin, ou Chabrol. Pas de journal intime. On n'expose pas ainsi ses émois amoureux, alors qu'il les a écrit dans ses ouvrages.

Depuis 1942, le carnet, un compagnon journalier

Mais Jean-Pierre Chabrol a des agendas et des carnets, de très nombreux carnets qui remplissent des boites à archives entières. Qu'on songe qu'il les a gardés depuis… 1942 et qu'ils ont déménagé plusieurs fois avec lui. Avec des lacunes toutefois, notamment celles des années 1943 à 1950. Il tient des carnets depuis tout petit, cachés dans un recoin connu de lui seul. Dans son premier ouvrage[2], Christian, son héros l'a glissé sous son bureau, dans un carton cloué au plateau de bois. « *Là* », écrit-il, « *il a noté les pensées, les phrases qu'il a découvertes, qu'il a aimées, qu'il aime relire : les tisons de son foyer intérieur* ».

Dans un carnet de « textes », au Lycée, qui est le cahier où l'élève note ses leçons et ses exercices, dans des agendas « Hermès » qui s'accrochent dans une élégante couverture rouge, quand il est dessinateur, journaliste et pigiste à « l'Huma », puis dans des carnets de moleskine noire avec ou sans élastique, de format idéal pour tenir dans une poche arrière de pantalon ou dans la poche de poitrine du veston, s'entassent ses remarques, ses réflexions ou bien des citations et des morceaux de phrases qu'il a aimé et recopié.

Un carnet par voyage aussi : celui à Varsovie, en U.R.S.S., en Afrique… Une citation chinoise lui a plu en 1954, qu'il cite deux fois : « *c'est quand l'étang est lisse que l'on peut en mesurer la profondeur* ». Dans d'autres carnets, il entasse la matière

1 *Le bonheur du manchot*, p. 71.

2 *La dernière cartouche*, Les Amis du livre progressiste,1953.

d'un nouvel ouvrage : petite écriture serrée, aisément lisible mais sibylline à la compréhension. Codes et ficelles d'un écrivain : des numéros, des références, un renvoi à un autre dossier… Et puis barré d'un grand trait de crayon avec l'indication parfois du nom de l'ouvrage dans lequel la citation a été utilisée par l'écrivain, des années plus tard. Il y a inséré des signets jaunes avec des lettres abréviées, ou bien indiqué le nom du livre dont le carnet est le recueil de mots, de phrases entendues, d'images sonores ou fortes, de traits de personnages, de découpures de presse, voire de « têtes » de ses personnages. Pour le livre du « Bout Galeux », il note pas moins de 44 titres dont il numérote les meilleurs : 1) Le Bout Galeux, 2) Les orties, 3) Les enfants de l'orage, 4) Les bourgeons sous la neige. Des poèmes impromptus, ou non, parsèment les carnets. Publiés ou non ? Ce qu'il y a de sûr c'est que les petits carnets de Jean-Pierre Chabrol foisonnent de sa richesse intérieure dont les matériaux se retrouvent des années plus tard dans d'autres ouvrages, d'autres contes, d'autres articles. Jean-Pierre, un récupérateur de mots, un recycleur d'idées.

Plonger son regard dans les agendas relèverait de l'infraction si ces petits carnets reflétaient la vie intime de leur auteur. Il n'en est rien : pas d'allusion à sa famille, femme et enfants. Un bref « pèse-bébé » écrit à deux dates successives laisse entrevoir un achat commandé par son épouse. En revanche on y devine les journaux auxquels il collabore[3], les personnalités qu'il rencontre : Catherine Sauvage, Yves Montand, Simone Signoret, Vladimir Kosma, Louis Aragon, Hélène Parmelin, Pierre Mac Orlan, Francis Lemarque[4], René-Louis Lafforgue, Georges Brassens, de 1951 à 1953, par exemple. Les officiels du parti qu'il côtoie : Maurice Thorez, Roger Garaudy, Cukierman, Marcel Cachin, Roger Garaudy et les lieux qu'il fréquente : « La Maison des métallos », rue Jean-Pierre Timbaud où il pratique la boxe, les locaux de la CGT « rue de la Grange-aux-Belles » où il apporte des dessins ou des articles pour le mensuel *La Vie Ouvrière*. Il ne semble pas atteint par la paranoïa des dirigeants communistes car ses rendez-vous sont écrits en clair. On connaît le nombre de litres d'essence et d'huile qu'il achète pour sa voiture, les kilomètres qu'il parcourt entre Paris et Pont-de-Rastel. Durant l'année 1954 il marque le nombre de kilomètres au compteur : de 27 280 km à 51 130 km parcourus avec une consommation moyenne de 10 litres au 100 avec sa nouvelle voiture Renault 4.

Jean-Pierre Chabrol en train de dédicacer « La dernière cartouche », photo L'Humanité.

On lit la composition de ses repas pendant son régime d'amaigrissement de juillet 1952 à mai 1953 : œufs durs, bout de « formage », yaourt, carottes, « gervais », poire, pomme…entrecoupés de « repas normaux » et de banquets. Fin 1954 : il écrit 89 K, des kilos ? Il doit rester au lit pour une entorse du 10 au 18 mai 1953. Quelques rares périodes de vacances y sont notées : virées dans le Midi en 1952, en Corse[5] en 1953, les grands voyages des Festivals de la Jeunesse pour la Paix à Sofia (1955), en R.D.A. (ex Allemagne de l'Est où il pérégrine aux camps de concentration) en 1956.

Au cours de l'année 1955, après la publication de *La Dernière Cartouche*, du *Balafré* en feuilleton dans « l'Huma », et du *Bout Galeux*, l'aspect culture prend le pas sur les aspects ouvriers : fréquentation d'artistes (Montand, Prévert, Doisneau, Mime Marceau…), signatures de ses ouvrages dans les kermesses du parti (les goguettes) puis dans des librairies plus ordinaires, soirées à l'Olympia pour écouter Bécaud ou à Bobino[6]. Il participe alors aux commissions théâtre et culture de « L'Huma » et rend compte d'ouvrages et de films. Sa première émission télévisée, à Télé Paris, date de septembre 1955. Une vie de militant qui s'épanouit en vie parisienne avec les intellectuels et les artistes qu'il a connu grâce au parti. Il fréquente alors la brasserie Lipp et écrit pour Les Lettres françaises.

3 L'Humanité, la Vie Ouvrière, Franc-Tireur, Filles de France, France Nouvelle, France-Urss, Radio-Liberté, puis Les Nouvelles Littéraires, Les Lettres françaises…

4 Auteur de « Quand un soldat revient de guerre… » chanté par Yves Montand et victime de censure, pendant la guerre d'Indochine.

5 Son épouse de l'époque, Noëlle Vincensini est Corse, une maquisarde rescapée du camp de concentration de Ravensbrük.

6 Deux salles de spectacle parisiennes qui mettaient à l'affiche les chanteurs vedettes du moment : Bécaud, Henri Salvador, Charles Trenet et Catherine Sauvage, puis Brassens et Brel.

Durant toutes les années 1951 à 1956, il note régulièrement la date de la réunion de la cellule où il est rattaché[7], celle de la remise des cartes du parti communiste ou bien de journaliste, et apparemment ne rejoint ses collègues que pour la seule Saint-Sylvestre de 1955, au siège de L'Humanité.

Passé du statut de salarié à celui d'écrivain, en 1957, Jean-Pierre abandonne l'agenda pour le carnet de moleskine où plus rien ne rappelle la réalité des échéances du travail : remettre son dessin au marbre, ou son article au « rédac chef ». Maître de son temps il n'a plus besoin de noter ses rendez-vous ni les adresses où il se rend. À partir de 1957, les agendas sont remplis de pages blanches, délaissés, au profit des carnets moleskine. Certains ont conservé encore la courbure de ses fesses, on les devine placés dans la poche arrière du pantalon, à gauche, près à être dépochés à la moindre alerte écrivassière.

7 Raoul Bonamy à Massy Palaiseau.

À lire à consulter

À la mémoire des Fraissindels « morts pour la France », blessés au combat et médaillés au cours de la Grande Guerre (1914-1918), par Jacques Atger. Un remarquable travail sur les hommes de Fraissinet-de-Fourques avec documents et photos.

Document déposé aux archives départementales de la Lozère.

Poèmes et écrits de l'abbé Alfred Dussaud (1863-1917), André Chapus, éditions Montfaucon, décembre 2018.

L'abbé Dussaud est originaire d'Aujac (Gard), il a laissé de très nombreuses poésies religieuses (cantiques, prières, pièces de théâtre), évocation des pays dans lesquels il a officié : Aimargues, Bonnevaux, Carmes et Donnat, Montdardier, Anduze et Valleraugue – ou encore sur sa vie, ses joies et faiblesses, ses amis et ses émerveillements face à la nature ou les actualités (sur les aviateurs !). Pour André Chapus, cette production littéraire nous montre la vie intellectuelle et la culture d'un obscur curé de campagne à la fin du XIXe siècle farcie du latin classique (Ovide, Virgile) et des classiques français (Corneille, Racine, la Fontaine, Victor Hugo, Dumas etc.) qu'il a dû fréquenter au grand séminaire de Nîmes. C'est aussi un homme sensible à la beauté des paysages et aux relations avec les gens malgré un caractère solitaire, maniant un langage très clair et châtié.

Ce qui m'a plu dans cet ensemble c'est justement la possibilité que nous avons, grâce à André Chapus, d'entrer dans le cœur et les sentiments d'un homme ordinaire dont on n'aurait pas cru autant de profondeur personnelle. *Marie-Lucy Dumas.*

Si vous êtes intéressés par cet ouvrage, écrivez à André Chapus, 30150 Montfaucon chapus-andre@wanadoo.fr, prix 15 euros.

Henri Montet, carnet de guerre de 14-18, publié par son petit-fils en édition personnelle mais que vous pouvez trouver aux archives départementales de Lozère. Du 2 août 1914 au 26 décembre 1916, il écrit presque au jour le jour à son épouse le quotidien de sa guerre. Fin décembre, début janvier il est capturé et il reste prisonnier jusqu'au 3 décembre 1918, date où il s'évade de son camp avec d'autres camarades et rejoint la France en prenant le train.

Créer des églises, pouvoir seigneurial et pouvoir religieux en Cévennes au Moyen Âge, l'exemple de la haute vallée de la Cèze, 1ère partie

par Marie-Lucy Dumas

Quatre siècles séparent l'empire carolingien avec son organisation administrative et militaire de la mainmise du pouvoir royal sur le Languedoc. Quatre cents ans pendant lesquels, en l'absence d'un pouvoir central, le contrôle du territoire est exercé par une foule de seigneuries locales. Si les pouvoirs seigneuriaux sont multiples, se chevauchent, s'entremêlent et se superposent, le pouvoir religieux nous apparaît unique, campé sur une organisation qui paraît fort ancienne, depuis la création des diocèses, avec une administration des desservants qui semble centralisée et rigoureuse. Cette vision est quelque peu dépassée, d'une part parce que l'Église elle même a mis de nombreux siècles à s'organiser et d'autre part parce que les évêques et les ordres religieux s'inscrivent en concurrents des seigneurs laïcs, en Gévaudan et dans le diocèse d'Uzès tout particulièrement. Ils veulent accompagner la mainmise sur les âmes par le contrôle des terres ce qui accroît leur richesse au détriment des laïcs. De nombreux conflits entre pouvoir religieux et pouvoirs seigneuriaux émaillent les XIe, XIIe et XIIIe siècles dans le contexte de réappropriation du Languedoc par les rois de France.

La région cévenole est répartie alors sur quatre diocèses : la partie sud-est du Gévaudan (archiprêtré de Florac), la partie sud-ouest de celui de Viviers, la partie nord-ouest de celui d'Uzès (doyenné de Gravières et de Sénéchas) et la partie ouest du diocèse de Nîmes. Le diocèse d'Alès est créé en sectionnant les paroisses protestantes de celui de Nîmes en 1694.

La ligne noire est celle du partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique qui est généralement admise par les géographes comme limite nord des Cévennes[1].

Dans cette région, on constate la concomitance des mentions des châteaux et des églises, une véritable explosion en regard du désert documentaire des siècles antérieurs. Cependant, cette vivacité obéit à des stratégies différentes, châteaux et églises sont rarement implantés aux mêmes endroits dans la Cévenne rurale.

1) Deux stratégies d'implantation différentes

La courbe de fréquence des mentions de *castra* et *castella* pour l'Hérault et le Gard[2] montre bien

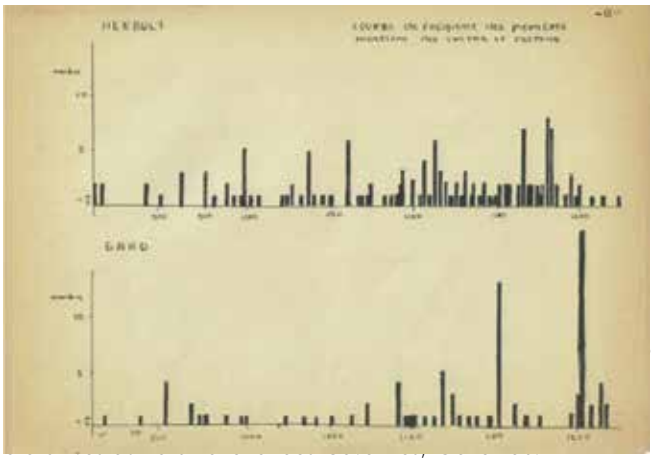

1 *Atlas historique de la Province de Languedoc*, sous la direction d'Élie Pelaquier, C.R.I.S.E.S., centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales, université Paul Valéry, carte 2021, en ligne sur le site http://pierresvives.herault.fr/rechercher?key=Atlas+de+la+province+de+Languedoc

l'abondance de la période 1100-1200 et une nette différence quantitative entre Hérault et Gard. Si l'on entrait dans le détail de cette expansion, on vérifierait que la *castellisation* monte de la plaine vers le piémont cévenol puis vers les hautes vallées cévenoles.

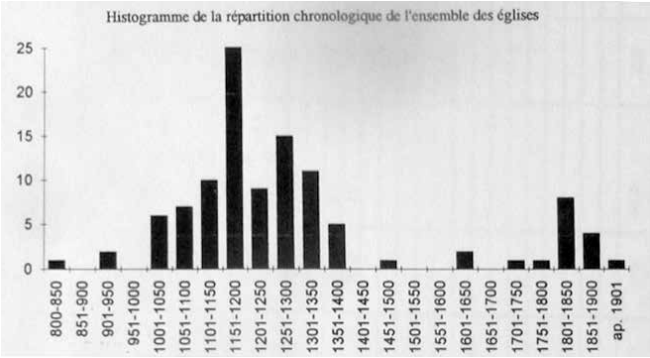

La courbe de fréquence des hagiotoponymes des dédicaces d'églises, chapelles et oratoires[3] dans l'archiprêtré de Florac, donne la même répartition dans le temps : une forte croissance depuis 1000 à 1200 qui accompagne en même temps la castellisation. Le boum de la deuxième moitié du XIIe siècle conforte les panneaux des villages qui indiquent tout le temps : église romane du XIIe siècle. St-Martin d'Aujac est un exemple typique : une église du XIIe siècle, entourée de son cimetière.

1-1 Deux modèles pour les castra

- Le *castrum* isolé sur sa butte (motte féodale) est en grand nombre en Cévennes : pour ne citer que quelques exemples : le château Saint-Pierre de Saint-Germain- de-Calberte[4], le château Sainte-Foy-Servières à Branoux-les-Taillades[5], le château de Moissac en Vallée-Française, le château de Verfeuille (Chamborigaud), le Cheylard d'Aujac, le château de Montalet[6] (Molières-sur-Cèze). Parfois successeurs d'un *oppidum*[7], souvent installation originale dans un lieu perché pourvu de défenses naturelles (rivière, falaises, barres rocheuse etc.), le *castrum* est souvent lié à des routes, chemins et drailles ou à des exploitations minières[8], l'archéologie médiévale n'en finit pas d'en retrouver les traces. L'habitat relevant de ces seigneuries est éparpillé en hameaux, parfois fort éloignés du *castrum*. L'église est dans un autre hameau.

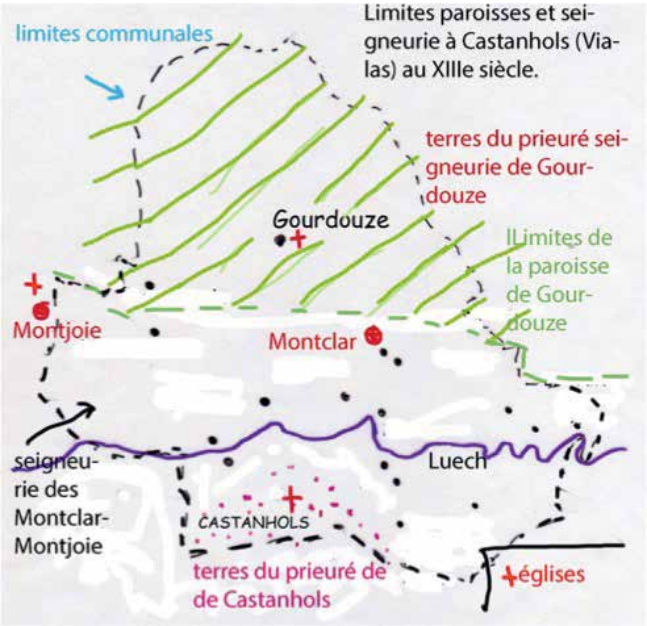

Le château de St Germain de Calberte

3 Jean-Claude Hélas, « La place des saints dans la toponymie villageoise et dans la dédicace des églises en Gévaudan », XIe-XIVe siècle, *Les cahiers de Fanjeaux* n° 40.

4 Darnas Isabelle, « Le castrum de Calberte : étude du quartier nord-ouest (Saint-Germain-de-Calberte, Lozère »), Archéologie du Midi médiéval, tome10, pp. 97-111.

5 *Un château oublié en Cévennes, le château de Sainte Foy-Servière, à Branoux-les-Taillades,* document du GARA, sans date.

6 Asporth Sophie, « Le château de Montalet », *Encyclopédie des Cévennes*, n° 16, 1998, éditions Cévennes magazine, p. 179-213.

7 Dont il reste à établir la carte en Cévennes : Bernard Dedet, Michel Py, *Les oppida du Gard*, archéologies gardoises, n° 5, Conseil général du Gard, 2008.

8 La tour de La Figère dans la vallée du Chassezac, le château de Saint-Florent dans la vallée de l'Auzonnet.

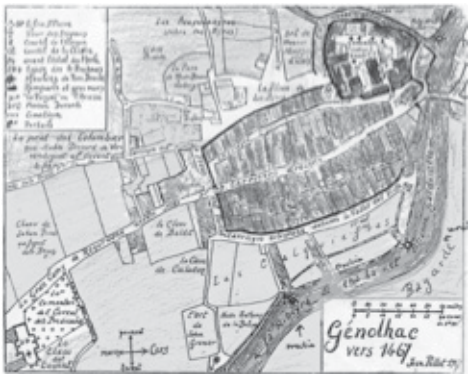

- Le *castellum* ayant donné lieu à une communauté d'habitants. Il s'agit là d'un processus d'*incastellamento*, de création d'un village par le seigneur où le château rassemble ses habitants à ses pieds ou tout autour.

Les trois exemples de Villefort[9], Génolhac et Portes[10] sont des créations de la famille d'Anduze représentatifs d'un modèle : une enceinte oblongue encadrant la *carrièra drecha* (la voie la plus directe d'une porte à une autre), en bordure desquelles des parcelles étroites de façade et allant de la rue à la muraille ont été délibérément tracées par « l'arpenteur » du seigneur, un *castellum* sur une butte plus élevée avec sa tour carrée. À l'intérieur de l'enceinte, une église et son cimetière. Ces créations ont été destinées à la surveillance de la Régordane et à la collecte des péages.

Pour l'ouest du diocèse médiéval de Nîmes (ancien diocèse d'Arisitum), Jean-Bernard Elzière a relevé une dizaine de communautés d'habitants sur un village castral et 8 *castra* n'ayant pas donné lieu à une communauté d'habitants[11] en 1400.

1-2 Plusieurs schémas d'installation des églises

La construction des églises ne fait pas l'objet d'une planification de la part des autorités religieuses, tant diocésaines qu'abbatiales. Souvent établies sans ordre ni théorie préconçus, elles sont liées aux donations seigneuriales, spontanées ou sollicitées. Les évêques sont très rarement des constructeurs dans le monde rural où vit 90 % de la population. L'explosion des paroissiales est liée à l'extension des cultures (défrichements), à l'accroissement de la population. Les critères essentiels à la construction du bâtiment restent aux mains d'un donneur d'ordre investisseur : un seigneur, une abbaye, un particulier qui y voit un intérêt certes spirituel mais aussi économique (fixation de populations) et financier (récolte des offrandes, de la dîme et des revenus des terres accolées à l'église).

- Les constructions épiscopales

Pierre A. Clément mentionne le nombre important des églises créées par l'évêque d'Uzès (11) toutes situées dans la partie rhodanienne du Gard[12] grâce aux donations en fief du roi de Provence à l'évêque Amelius, au Xe siècle[13].

Quelques possessions du chapitre de Notre-Dame de Nîmes se situent dans le piémont cévenol autour d'Anduze et de Saint-Hippolyte-du-Fort : Saint-André de Conqueyrac, Saint-Gilles de Ceyrac, Saint-Vincent du Cros et autour d'Alès : Saint-Germain de Montaigu (Alès), Saint-Julien de Scotia (l'Ermitage actuel) et Saint-Jean-du-Pin. Seule Sainte-Cécile de Lamelouze est en montagne cévenole.

L'église de Lamelouze. photo © M. L. Dumas

9 Dumas Marie-Lucy, « L'enclos de la ville de Villefort au tournant du XIIe siècle », *Lien des chercheurs cévenols* n° 180, janvier-mars 2015, p.9-13.

10 Et dans une moindre mesure le village de Vielvic (St-André-Capcèze) dont les remparts ont été détruits à la fin du XVIIIe siècle et dont le parcellaire est à l'identique. Le château référent était celui de Montfort, au collet de Villefort.

11 Elzière Jean-Bernard, « Coutumes, privilèges et criées des communautés rurales en Cévennes, l'exemple de la terre d'Hierle, XIIIe s. - XVe s. », p. 47-66, *Libertés locales et vie municipale en Rouergue et Languedoc Roussillon*, Actes du LVIXe congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Millau, 19-20 juin 1987, Montpellier 1988.

12 P.A.Clément, *Églises romanes oubliées du Bas-Languedoc*, 3ème partie, chap II : « l'œuvre des évêques et du chapitre d'Uzès », p. -284 : St-Martin-lès-Mayran, St-Caprais, Castillon du Gard, St-Géniès, St-Eugène (près d'Uzès), St-Siffret, St-Julien du-Pestrin, St-Pancrace d'Aramon, St-Privat de Pouzilhac, St-Nicolas de Campagnac, St-Jean-Baptiste de Bourdic, St André de Collorgues.

13 Texte dans *Gallia Christiana, ecclesia uticensis*, téléchargeable sur Gallica BnF.

Le secteur du Vigan, érigé en évêché d'Arisitum du VIe au IXe siècles comporte alors les églises de Arisitum (Le Vigan), Sumène, Aulas et Meyrueis et une quinzaine de paroisses.

L'Église de Viviers est créditée de la création de l'abbaye et de son église Saint-Andéol de Robiac, appartenant ensuite à l'abbaye de St-Gilles du Gard[14].

- Les acteurs laïcs : seigneurs et particuliers

D'autres acteurs laïcs, les seigneurs et les particuliers construisent leur édifice religieux église, chapelle ou oratoire, réclament et financent un desservant. En ville plus particulièrement, les confréries construisent leur chapelle.

De nombreux seigneurs construisent des églises rurales en Cévennes.

Juste en évoquant les familles de Randon, d'Anduze et Pelet et leurs vassaux[15], les familles de Naves, de Malbosc, de Montclar, de Verfeuil dans la vallée de la Cèze et ses abords, on peut citer : Saint-Pierre de Malons, Saint-Jacques de Naves, Saint-Pierre de Génolhac, Saint-Marcellin de Villefort, Saint-Gilles de Portes, Saint-Martin d'Aujac, Saint-Théodorit de Bonnevaux… ces églises sont construites sur des alleux seigneuriaux pour une population de serfs et d'hommes libres à qui le seigneur offre le premier « service public » minimum : l'église et le cimetière. C'est dans les actes de donation de ces églises, plus tard à des ordres religieux que l'on découvre que l'église appartenait au seigneur : donation de l'alleu de l'église Saint-Pierre de Malons par un Pelet à l'abbaye de Conques, en 1120, ou bien celle de Saint-Théodorit à l'ordre de St-Ruf de Valence par un seigneur de Naves en 1192.

Église Saint Jacques de Naves

On ignore les dates de construction de ces édifices seigneuriaux, s'il y a un maître d'ouvrage, un atelier de tailleur de pierre et de sculpteurs, la main d'œuvre embauchée, le coût et la durée du chantier. Geneviève de Payen et Alain Mercier ont cherché[16] à établir le temps qu'il a fallu, le nombre d'ouvriers et de manœuvres et les coûts engagés pour édifier l'église paroissiale de Saint-Pierre de Blannaves, de dimensions modestes mais pouvant contenir la population des hameaux environnants. Il a fallu environ 250 livres tournois pour monter les murs en deux ans de chantier. À titre de comparaison, en 1247, Bermond de Montclar réclame 200 livres t. au Sénéchal pour reconstruire ses deux châteaux de Montclar et de Verfeuil[17]. Il a dû payer, en outre, une taxe de 40 livres pour son emprisonnement au château d'Alès pendant 7 semaines. Il fait reconstruire Montclar avec les pierres éparpillées tout autour, en un an, par ses paysans et ses hommes libres, à qui il offre deux années de redevances féodales en compensation.

2) Quand un évêque s'empare d'une église seigneuriale

Église Saint Pierre de Malons. photo © M. L. Dumas

Les Anduze sont maîtres à Génolhac bien avant l'accord de 1199 avec l'évêque d'Uzès[18], puisqu'ils accordent aux religieux de Franquevaux qui envoient estiver leurs moutons sur les pâturages du mont Lozère, en 1179, diverses franchises sur les droits d'usage et de leude (sur les marchandises vendues aux marchés) qu'ils possèdent à Génol-

14 Laffont Pierre-Yves, Châteaux du Vivarais, pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 47.

15 Dans les vallées de la Borne, du Chassezac, de la Cèze et de l'Altier.

16 Dans la conférence sur les églises et paroisses oubliées de la région d'Alès, lundi 1er octobre 2018 au Capitole à Alès.

17 « *De plus le dit Pierre d'Athies fit détruire les deux châteaux qui étaient au dit Bermond et qu'il tenait et possédait, à savoir les châteaux de Verfeuil et de Montclar. Les dommages causés et les démolitions sont estimés à 200 livres*. Arch. nat. *Alestensium quaerimoniae*, paragraphe 29, Recueil des historiens L. Delisle, TXXIV, 2e partie, p. 396.

18 Acte publié dans le tome 1 de *Génolhac sur la Régordane, du XIIe siècle à 1815*, par Marie-Lucy Dumas, éditions Gens et terroirs des Hautes Cévennes, Ponteils-et-Brésis, 2012.

hac[19]. Cette abbaye est ainsi dispensée de payer des taxes de marché et le droit de pulvérage sur le passage des troupeaux de moutons.

La transaction entre l'évêque d'Uzès, Bernard d'Anduze et son fils en 1199 a laissé penser que « *dès le principe l'évêque d'Uzès était seul seigneur de Génolhac* » comme l'écrit l'abbé Nicolas[20]. L'évêque « aurait donné » à Bernard d'Anduze la coseigneurie de Génolhac. Dans l'écriture de cette transaction, on peut retrouver deux procédés connus :

- L'un est « littéraire » : il consiste à faire croire que celui qui donne est en fait celui qui reçoit. Une formule de style assez courante au Moyen Âge pour honorer un récipiendaire et qu'approuveraient les ethnologues qui ont travaillé sur le don et le contre don.

- L'autre est « politique » : l'évêque d'Uzès est le représentant du roi de France dans une situation de pré-croisade des Albigeois. La fiction consiste à faire croire que le roi de France est le suzerain unique de toutes les terres du royaume et l'évêque son mandataire[21].

Bien que la famille d'Anduze soit le réel et unique seigneur de Génolhac, son fief est placé dans la mouvance de l'évêque, représentant le roi. L'évêque prend de force la moitié des droits des Anduze et fait semblant de leur « accorder » le reste. Un autre acte prive les Anduze de leur seigneurie de Saint-Ambroix qu'ils « échangent » contre une portion de péage entre Saint-Brès et Saint-Ambroix ! (une lieue).

Les droits des Anduze sur l'église :

- Le seigneur laïc y imposait l'albergue qui est un devoir d'héberger le seigneur, traduit plus tard sous forme monétaire. L'église et ses desservants ont le même statut que les autres maisons des hommes libres, emplacement octroyé par le seigneur sur ses terres alleutières.

- Le seigneur possédait la juridiction sur les clercs. La justice seigneuriale s'applique également aux clercs qui desservent l'église, de même statut que les autres habitants. On trouve trace encore en 1362[22] d'une circonscription de justice religieuse spécifique à Génolhac, rattachée au doyenné de Sénéchas par l'évêque.

- Comme dans de nombreux cas, le seigneur collectait la dîme. L'application de la réforme grégorienne oblige le seigneur à y renoncer. Le concile de Tours (1080) menace de damnation éternelle les laïcs qui ne la rendent pas à l'église. Il semble que les Bermond ont mis du temps à s'en dessaisir.

- Le seigneur perd en outre les revenus attachés aux « propriétés de l'église » constitués par les dons et legs des fidèles pour leurs obit (messes d'enterrement et de souvenir) qui sont versés au capital du nouveau prieuré. Cet ensemble, dîme et revenus fonciers, transformé en prieuré est accaparé par l'évêque faisant de Saint-Pierre de Génolhac le seul prieuré de l'évêque d'Uzès en montagne cévenole.

Conclusion : les constructions d'églises créées par des laïcs ou par les évêques débouchent en milieu rural sur la création de la paroisse. Rares sont les constructions épiscopales en milieu rural cévenol. Il faut saluer l'œuvre des nombreux seigneurs constructeurs, encore un terrain de recherche à approfondir.

Dans le prochain numéro :
La création des églises par les ordres monastiques grâce aux donations seigneuriales.

Photo © BMJ

19 On ne connaît cette référence que par l'inventaire de Franquevaux effectué au XVIIIe siècle, le cartulaire ayant été détruit pendant la Révolution.

20 Abbé Nicolas, Histoire de Génolhac, réédition Lacour, Nîmes, p. 13.

21 La carte des possessions des Anduze ne montre qu'une partie des domaines de l'évêque d'Uzès qui est considéré comme le principal seigneur féodal de son diocèse. Mais il est patent, écrit Jean-Bernard Elzière « *que nombre d'entre eux* [des fiefs données par la charte de Philippe Auguste en 1211] *seront ensuite redistribués à divers seigneurs, avec, du moins dans certains cas, élimination de l'évêque d'Uzès puisque les hommages seront directement rendus au rois de France* ». Le roi de France a donc restreint lui-même l'étendue des possessions de l'évêque pour récompenser d'autres fidèles vassaux.

22 Une cour spirituelle dirigée par Etienne Rocel, prêtre, suppléant du prieur de Sénéchas, doyenné dont l'église de Génolhac fait partie.

Nous avons reçu

La Viste, voir et connaître le Pays des Vans, n°44, décembre 2018. Au sommaire :

• Le château de la Tour à Gravières : des La Garde de Malbosc au centre Folcheran, 1- jadis et naguère : avant « Folcheran », Dominique Sizun et Ange Ranchon.

• Le XIXe siècle en relief, les photos stéréoscopiques de Constantin Violet.

• Centenaire de la guerre 14-18 : le poids de la guerre sur l'évolution de la population des Vans, Daniel Sauvant.

• Les difficultés des villages du Pays des Vans pendant la guerre 14 -18, l'exemple du village de Chassagnes, Daniel Sauvant.

• Il y avait une deuxième boite ! Les premières lettres du front d'Albin Portal, Muriel Sizun, une autre lettre du front : juin 1917, la lettre censurée de Firmin Dussaud, Muriel Sizun.

• Autour de 39-45 , doc en oc : été 44, la destruction de l'arche du pont de Chambonas, Paul Deschanels : *Pont de Chambonas, l'arche brisée*

• Album et questions, La Viste ; souvenirs des années sombres, trois textes inédits de René Salgon « *le papet* ».

• L'apiculture biologique : une histoire familiale au Pays des Vans, Claude Besset, Monique et Gilbert Roux.

Bulletin du Centre d'études et de recherches de Mende – CER Benjamin Bardy, n° 37, année 2018. Au sommaire :

• Angelina Bettini, une internée de Rieucros, Mado Deshours.

• Évolution des itinéraires au fil des siècles : l'exemple du secteur de l'Hôpital, les drailles du Sauveterre : la section Ste-Énimie à Chantefège, Cécile Fock-Chow-Tho, Pol Le Lay et le CERBB.

• Une représentation à plusieurs lectures : les réfugiés de la première guerre mondiale dans la presse catholique lozérienne, Lucie Boulet. Jean-Antoine Chaptal, Jules Maurin.

• Le Malzieu : son originalité administrative et bicéphale, Lucien Lajonchère.

• Notes d'onomastique : la Régordane, Robert Rousset.

• Trois oppida protohistoriques, Cécile Fock-Chow-Tho et Pol Le Lay et le CERBB.

• René Pauc à La Cham du Mazareil (Ispagnac), sur les traces des colons néolithiques, Gilbert Fages. Notes d'onomastique : Rosière, Rouzeyre, Robert Rousset.

Hugenotten, n° 83 Janvier 2019.

Ecrit en langue allemande dont plusieurs articles ne concernent pas les Cévennes.

• « Hugenotten auszulöschen gald Ludwig XIV als mildtätiges Werk » L'historien Christian Mühling analyse la naissance de la notion de « Guerre de Religions » au début des Temps Modernes. Interrogé par Daniel Staffen-Quandt.

Généalogie en Cévennes, bulletin trimestriel de l'association des chercheurs et généalogistes des Cévennes, N° 121, août 2018. Au sommaire :

• Meurtre de Philippe d'Apchier dans la cathédrale de Mende, par Eliette Thirion.

• Les Servières 5e partie, par Reine Duigou-Servières et Huguette Jac-Servières.

Les cahiers du Haut Vidourle, n° 29 – Janvier 2019.

• Un jour de mai 1738 à l'église de Ceyrac

• Un contrat d'apprentissage en 1664. Le contrat concerne Pierre Carteirade (de Revens dans la viguerie de Meyrueis), passé à Saint-Hippolyte (pas encore « du Fort ») chez Pierre Puech, maître maçon, deux articles : l'un de Sylvie Carteirac – Crégut et l'autre de Jean Rouvière.

• Cézas pendant la guerre de 1914 – 1918 par Jeannine Kirmann. Une description du village avant la guerre puis son bouleversement, ses deuils année après année et ses « morts pour la France »

Cévennes Terre de lumière. Connaissance et protection du patrimoine vivarois. 2e semestre 2018.

Cahiers du centre de généalogie protestante, n° 144, 4e trimestre 2018.

• Les Monod dans la Grande Guerre – par Gabrielle Cadier – Rey

• Un général protestant pendant la Grande Guerre – par Denis Faure

• Mes grands parents Paul et Hermina Constant et la guerre de 1914 – 1918 – Paul Constant natif de Vézénobres et élevé au Mas de l'Yeuse. Par Jean-Claude Lacroix

• Qui était Catherine Maréchal, brûlée vive à Tours en 1532 pour crime d'hérésie ? par Idelette Ardouin – Weiss

• Suivent deux autres articles ne concernant pas les Cévennes.

Le lien des chercheurs Cévenols

Hors-séries classés par thèmes
(numéros disponibles)

Nouveau tarif au 1er octobre 2015. Les frais d'expédition ne sont pas compris. (nous contacter)

CDROM

CD	« Bibliographie LCC » : Texte intégral de tous les bulletins LCC du N° 0 au N° 170, avec sommaire).	30,00 €

Familles

HS 50	La famille du CAYLAR en Bas-Languedoc et le Maréchal de Toiras (Yannick Chassin du Guerny)	12,00 €
HS 60	Les DURANC DE VIBRAC, une grande famille cévenole (Guy Puec)	5,00 €
HS 65	Histoire des familles de La Fuye et Grongnet, Pasteurs et Marchands (Henri Teisserenc)	15,00 €

Religions

HS 19	Les abjurations à Mialet, 1663-1688 (Bernard Atger)	4,00 €
HS 28	Émigrés protestants réfugiés en Basse-Saxe (Jean Pintard)	4,00 €
HS 29	Cévenols du Refuge : les DAUTUN (Jean Dautun)	4,00 €
HS 34	Enlèvement et déportation des habitants de Mialet, 28 mars 1703 (Bernard Atger)	4,00 €
HS 36	Les abjurations à Saint-Jean-du-Gard, 1681-1687 (Marie-Anne Schoen et Didier Poton)	6,00 €
HS 37	Les Nouveaux Catholiques de Génolhac, 1685 (Jean Pellet)	3,00 €
HS 44	Les abjurations à Marsillargues (Jean Pintard)	4,00 €
HS 51	Les abjurations à Barre, du 12 octobre au 20 novembre 1685 (Jean-Paul Chabrol)	3,00 €
HS 53	Belvezet dans la Guerre des Cévennes (Virginie Monnier)	5,00 €
HS 55	Les abjurations à Saint-Paul-la-Coste (André Claveirole)	3,00 €
HS 56	Visites pastorales de 1603 à 1656 dans l'archiprêtré de Florac (Marcel Daudet)	15,00 €

Sources : compoix, chartriers, etc.

CD 4	La Recherche générale des biens fonciers des diocèses de Nîmes et d'Uzès Le CD	8,00 €
HS 3	Le Chartrier de Portes. (Jean-Bernard Elzière)	12,00 €
HS 6	Sommaire des titres du Masaribal (Y Chassin du Guerny et André Claveirole) Le CD	8,00 €
HS 20	Mialet à travers ses compoix (Bernard Atger)	3,00 €
HS 27	Archives communales anciennes de Mialet antérieures à 1790 (Bernard Atger)	5,00 €
HS 32	Biens et archives du Grand Prieuré de Saint-Gilles (Jacques Valat de Chapelain)	4,00 €
HS 46	Inventaire des archives de l'évêché d'Uzès (Yannick Chassin du Guerny et Jean Pellet)	12,00 €
HS 48	État des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVIe siècle	12,00 €
HS 49	Le compoix de Dourbies (Jean André)	6,00 €
HS 52	État des compoix et livres de muances des Archives de la Lozère (Hélène Duthu et Alain Laurans)	3,00 €
HS 54	État des compoix et brevettes conservés aux Archives du Gard et dans les communes (Alain Venturini)	6,00 €
HS 57	Gallargues au milieu du XVIIe s. d'après le compoix de 1656 (Janine Cryé-Fenouillet)	9,00 €
HS 58	Biens nobles possédés par des non-nobles dans la viguerie d'Alès en 1551 (André Claveirole)	4,00 €
HS 59	Le Comté d'Alès de Henry de Montmorency en 1596 (Gérard Caillat) - réédition	20,00 €

Patrimoine, histoire

HS 7	La tour de PINTARD (Jean Pintard)	3,00 €
HS 10	Les martinets ou forges à fer (Jean dautun)	3,00 €
HS 16	Les voies de communication dans le territoire de Mialet (Bernard Atger)	3,00 €
HS 18	Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret)	5,00 €
HS 25	Un château cévenol : Champclaux (Jean Dautun)	4,00 €
HS 26	L'église Saint-André de Mialet (Bernard Atger)	4,00 €
HS 31	Une affaire d'héritage en Vallée Française au XVIIe siècle (Jean Pintard)	3,00 €
HS 38	Une maison de Génolhac pendant 650 ans (Jean Pellet)	3,00 €
HS 39	Les seigneurs de Vézenobres (Élisabeth Fontanieu et André Bord)	3,00 €
HS 40	Anduze en 1400 (Jean Pellet)	3,00 €
HS 61	L'Affaire Bruguier ; un procès sous la Terreur, à propos de droits féodaux (Jean-Gabriel Pieters) - Le CD	5,00 €
HS 62	Toponymie – Le problème des anglades dans le département du Gard (Pierre Casado)	8,00 €
HS 63	Histoire et paysages du Malgoirès à travers les siècles, (Jean-Gabriel Pieters)	10,00 €
HS 64	Le site du Bocard à Vialas (Lozère), mine et usine de traitement de la galène, minerai de plomb argentifère (Cécile Coustès)	15,00 €
HS 65	La Franc-maçonnerie dans le Gard septentrional, (Gabriel Liotard et divers autres auteurs)	8,00 €
HS 66	Histoire des familles de La Fuye et Grongnet, pasteurs et marchands (Henri Teisserenc)	15,00 €
HS 67	Campmau, une vallée, ses gens, son histoire (Bernard Atger)	15,00 €
HS 68	Mythes et légendes alésiennes, Alès vu par les écrivains	9,00 €
SH 69	Vivre à Chamborigaud en 1638, d'après le journallier d'Antoine Teissier sieur du Rauzier	9,00 €
HS 70	De l'Auvergne aux Cévennes, ces Cévenols venus d'ailleurs. (Elsa Zastrizny)	15,00 €
HS 71	Chantiers de Jeunesse, le groupe 18 Assas, (Madeleine Souche)	10,00 €

De nombreuses bibliographies ont été retirées du catalogue, car trop anciennes.
Elles restent disponibles sur demande (voir la liste sur notre site www.cevenols.fr)

9 770335 626008

Les adhérents LCC Font-Vive, à jour de leurs cotisations bénéficient d'une réduction de 20 %.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : hors-series@cevenols.fr
Toute correspondance : LCC Font-Vive – 3 Grand-Rue – 30450 GÉNOLHAC